

# Les nouvelles de novembre 2020

Bonjour,

en cette lettre de nouvelles nous faisons une large place aux réflexions de plusieurs auteurs : Félix Treguer, Shoshana Zuboff, Célia Izoard...

Millau (12) , Hendaye (64) et Mérignac (33) ont voté un moratoire sur le déploiement de la 5G !

Et vent de révolte chez les travailleurs :

- des centaines de salariés d'Orange s'élèvent catégoriquement contre la 5G ;
- 12 décès par cancer chez Atos, ex-entreprise de Thierry Breton et conceptrice du logiciel Linky, sont-ils dus aux champs électromagnétiques comme le disent tous les syndicats ?
- Les éleveurs toujours sous tension électromagnétique vont en justice.

La prochaine lettre et ses citations seront plus courtes, promis !

Vous pouvez retrouver toutes nos lettres de nouvelles **en version imprimable** sur CCAVES.ORG.

De plus, des requérants aveyronnais et Me Boda ont une nouvelle fois mis en demeure le SIEDA (Syndicat d'Énergie départemental) suite à l'incendie du 3 septembre 2020 à Millau dans un Kébab. Le compteur Linky a été mis en cause publiquement, à lire ici :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/anonymise-SIEDA-incendie-Courrier-du-05-novembre-2020.pdf>

Retrouvez l'historique de nos procédures toujours en cours ici :

<https://ccaves.org/blog/communiqués-de-presse-procedures-en-justice/>

Enfin, nous signalons l'excellent dossier de l'Age de Faire de novembre 2020 « Déboulonnons la 5G », à retrouver dans vos meilleurs lieux de vente (au Pti bio à Marcillac par exemple) et ici :

<https://lagedefaire-lejournal.fr/deboulonnons-la-5G/>.

## **Au sommaire :**

### **Champs électromagnétiques artificiels**

1- Atos : 12 décès par cancer chez Atos dus aux champs électromagnétiques ?

CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES, DANGER DE MORT : BRISER L'OMERTA !

Article par la CFDT. Suivi d'une déclaration intersyndicale CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, Fo,

Unsa : Danger sur les ondes ! Déjà en 2013 ... "Un appel de syndicalistes pour réduire les ondes au travail" - AFP – 07/02/2013

2- Bêtes malades ou qui meurent, rendements qui chutent... le malheur est dans le champ électromagnétique, article Le Monde.

Suivit de :

- Veaux, vaches, cochons... et 400 000 volts. La justice a condamné une filiale d'EDF à verser 390 648 euros pour le préjudice "direct" subi par la famille Marcouyoux, article Le Monde 2008
- Des chercheurs montrent que les champs magnétiques agissent sur les cellules, article Le Monde 2018

3- ANSES (Agence de sécurité sanitaire française) et pseudoscience, par le CRIIREM

### **Linky / 5G**

4- Linky - Enedis lui installe un autre compteur que Linky (11 nov. 2020), France Bleu

5- Brisons le totem de la 5G / Le manifeste de la Quadrature du net contre la 5G

6- Antennes-relais en Bretagne- revue de presse des nombreuses oppositions en cours par Robin des Toits

7- Lobbying : « Livre bleu des industries du numérique de 2014 (Grands programmes structurants - Propositions des industries électronique et numérique) »

Opposition mondiale à la 5G et à ce qu'elle représente. Qui sont les complotistes ? Par Robin des Toits

8- « S'opposer à la 5G pour dire notre refus de l'informatique dominante » par Félix Treguer

9- « La 5G est un projet de société auquel les citoyens n'ont jamais été associés »

Un entretien avec Nicolas Bérard, auteur de « 5G mon amour »

10- 5G : des études existent ! Vidéo de 6 minutes par le CRIIREM

### **Technopolice et surveillance globale**

11- Loi Sécurité Globale : surveillance généralisée des manifestations, par la Quadrature du Net, le 29 octobre 2020

12- Contre le terrorisme, Djebbari (Ministre chargé des transports) favorable à la reconnaissance faciale dans les transports, article Le Figaro 25 octobre 2020

13 -Shoshana Zuboff : « Nous avons besoin de nouveaux droits pour sortir du capitalisme de surveillance » (Revue en ligne AOC)

14- Contre la voiture autonome et connectée. Par Celia Izoard, excellent article. Autrice de « Lettres aux humains qui robotisent le monde : merci de changer de métier » (éditions de la dernière lettre, 2020

15- Lundi Matin : Technopolice et smart city avec Félix Treguer, Matthieu Adam et Hervé Rivano à écouter dans Lundi Matin

16 - Le capitalisme numérique, un féodalisme des temps modernes, article Médiapart.

Au sujet du livre « Technoféodalisme » de Cédric Durand, Editions Zones.

17- Sur les applis de rencontres, "la déception est d'autant plus cuisante que l'injonction au couple et à la sexualité reste forte", article Télérama

18- Le cybercrime en hausse: même une machine à café peut extorquer son propriétaire

### **Le numérique dans l'éducation**

19- « N'offrez pas des tablettes aux enfants. » Courrier aux élus d'un Collectif d'associations dont le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels (liste en fin de courrier). Le 12 octobre 2020

20- Lettre ouverte aux organisateurs des États généraux du Numérique pour l'éducation.

Par un collectif d'associations dont le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels. Le 12 Octobre 2020.

Et afin que l'action advienne, bonne lecture !

« Il faut choisir : se reposer ou être libre »  
(Thucydide, Histoire de la guerre du Péloponnèse, 431–411 avant notre ère)

« L'idée du sabotage renaît, à mesure que la rage à l'égard de l'obstination destructrice du capitalisme grandit. Dégonfler les pneus des SUV, obscurcir les flashcodes des trottinettes électriques, éteindre les lumières des magasins illuminés sans raison, poser des autocollants sur des caméras de surveillance, détruire des antennes 5G - les actions disparates se multiplient »  
(Hevé Kempf « *Que Crève le capitalisme, ce sera lui ou nous* » Ed. Seuil-Reporterre)

« On sait depuis quatre décennies qu'une société pleinement informatisée a toutes les chances de déboucher sur une société totalitaire. En 1979, face aux grèves et aux actions menées en France contre les ordinateurs et l'horizon d'une société de surveillance [2], le gouvernement avait dû organiser un grand débat national. À l'époque, pour rassurer la population, le président Valéry Giscard d'Estaing avait pointé la situation à laquelle il ne fallait surtout pas arriver : **« Poussé à l'extrême, l'usage de la télématique pourrait être la suprême aliénation. L'homme deviendrait un consommateur d'images et de signes placé devant un écran universel capable de solliciter tous les savoirs, toutes les mémoires et tous les services. »** [3]

[2] Comme le raconte Célia Izoard dans le chapitre « L'informatisation, entre mises à feu et résignation » de *Luddites en France, L'Échappée* (2010) : « À l'automne 78, des grèves préventives éclatent à la Poste contre la séparation des PTT et l'impérialisme informatique « qui allait balayer le facteur d'une pichenette » ; en janvier et février 79, c'est un mouvement contre les suppressions d'emploi qui immobilise l'Union des Assurances de Paris et les banques, dont on craint qu'elles ne deviennent la « sidérurgie de demain » ». [3] Son intervention, prononcée en septembre 1979, est en ligne ici [http://diccan.com/Autres\\_auteurs/Giscard.html](http://diccan.com/Autres_auteurs/Giscard.html) »  
(...)

À la fin du Quai de Wigan (1937) [1], George Orwell analyse l'assujettissement par la machine. Un monde où elle serait omniprésente aurait tué le travail créatif, atrophié les sens et détruit la volonté d'agir par soi-même. Il a cette formule saisissante : « L'aboutissement logique du progrès mécanique est de réduire l'être humain à quelque chose qui tiendrait du cerveau enfermé dans un bocal. ». On trouverait difficilement meilleure image pour décrire la situation créée par le capitalisme numérique.

L'autre avantage de conserver les humains dans des bocaux, c'est l'éventail de paysages que les fabricants de bocaux peuvent présenter sur les parois. « Quand vous tapez "changement climatique" sur Google, selon où vous vivez, vous aurez des réponses différentes, explique Justin Rosenstein, ancien ingénieur Facebook et Google. Dans certaines villes, on vous suggèrera "le réchauffement climatique est un canular", dans d'autres, "le changement climatique détruit la nature". Cela dépend d'où vous faites la demande et des centres d'intérêt que Google connaît. »  
(...)

Les plateformes favorisent donc les contenus démontrant que la Terre est plate, que personne n'a jamais marché sur la lune, ou que les ONG écologistes font brûler l'Amazonie. Désorienté, le sujet ne veut plus quitter son bocal, car le monde extérieur lui paraît insupportablement inversé. Il retourne donc partager des vidéos et des messages avec des gens qui habitent le même genre de bocal ».

Extraits cités dans l'article de Célia Izoard : <https://reporterre.net/Pour-vivre-libres-sortons-du-bocal-numerique>

« La vérité, c'est qu'il y a une quantité incroyable de gouttes qui ne font pas déborder le vase. »  
(Romain Gary « *Gros-câlin* » 1974)

« A force de tout voir on finit par tout supporter... A force de tout supporter on finit par tout tolérer...  
A force de tout tolérer on finit par tout accepter... A force de tout accepter on finit par tout  
approuver! » (Saint-Augustin, 4ème siècle)

« Une telle "défense" néo-syndicale du métier de consommateur – le  
dernier des métiers – revient à Ne pas attaquer la dépossession qui, privant les  
individus de tout pouvoir de décision sur la production de leurs conditions  
d'existence, garantit qu'ils devront continuer à supporter ce qui a été choisi par  
d'autres, et à dépendre de spécialistes incontrôlables pour en connaître, ou non, la  
nocivité ».

(Encyclopédie des Nuisances, Adresse à tous ceux qui ne veulent pas gérer les nuisances mais les  
supprimer, juin 1990)

« Là où s'abat le découragement s'élève la victoire des persévérants »  
(Thomas Sankara)

« La technologie que vous développez est l'instrument d'une guerre de classes. Une guerre  
silencieuse dans laquelle la bourgeoisie entrepreneuriale du numérique œuvre, le plus souvent sans  
s'en rendre compte et en toute bonne conscience, contre la majorité des travailleurs et travailleuses  
(...) Perfectionner les véhicules autonomes, c'est, consciemment ou inconsciemment, participer à  
cette guerre entre « les gens qui diront aux ordinateurs quoi faire, et les gens à qui les ordinateurs  
diront quoi faire»

(Célia Izoard, « Lettre aux ingénieurs du véhicule autonome », autrice de « Lettres aux humains qui robotisent le monde : merci de  
changer de métier (éditions de la dernière lettre), 2020, voir au point 17- <http://carfree.fr/index.php/2020/10/26/lettre-aux-ingenieurs-du-vehicule-autonome/>)

« (Aux États-Unis) à trois ans un rejeton de profession libérale a entendu en moyenne vingt millions  
de mots prononcés par humain de plus qu'un enfant d'un autre milieu ; son vocabulaire est 49 %  
plus diversifié. En engageant dans le rapport à leurs descendants une intention éducative qui prélude  
à celle des enseignants, les parents développent leur sensibilité émotionnelle, leur concentration,  
leur discipline. « A ses 18 ans, un enfant de riche aura reçu cinq mille heures d'attention de plus  
qu'un enfant de classe moyenne sous forme d'histoires lues, de conversation, d'événements  
culturels, d'entraînement sportifs, etc... précise Markovits (...) **Au même âge, un enfant de classe  
moyenne sera resté cinq mille heures de plus devant un écran qu'un enfant de riche** » (...)»  
« l'inégalité économique produit aujourd'hui une inégalité éducative plus grande que ne le fit  
l'apartheid américain »

(Article « La bourgeoisie intellectuelle, une élite héréditaire », Pierre Rimbart, Le Monde Diplomatique août 2020)

« Il existe des périodes où, femmes et hommes, nous avons une responsabilité particulière. L'époque  
actuelle en est l'incarnation superlative. Sans nous payer de mots, faisons un instant silence en nous-  
mêmes pour reconnaître la tragédie qui se joue et énoncer avec lucidité : nous sommes face à  
l'Histoire. Le faisceau de calamités environnementales qui s'abattent à un rythme inquiétant sur  
toute la surface de la planète, doit interroger ici et maintenant notre fringale numérique dans la  
course sans fin à la vitesse, au volume des données et à l'accumulation des équipements. La  
présente initiative salariée est née spontanément d'un dialogue de personne à personne. Elle n'est

pas l'émanation d'une démarche militante au sens traditionnel. Nous, ingénieurs, chercheurs, techniciens, experts, croyons profondément dans les valeurs d'Orange et c'est à ce titre que nous estimons notre Groupe intellectuellement capable de piloter des orientations stratégiques authentiquement disruptives, et tout particulièrement lorsque celles-ci convoquent la question du futur de l'humanité et de l'ensemble du vivant ? Osons, maintenant, stopper le déploiement de la 5G »

(Lettre de centaines de salariés d'Orange à leur direction contre la 5G, cité dans l'Age de Faire n.156 novembre 2020)

« Affirmer collectivement notre refus de l'informatique dominante, c'est aussi ça le sens de l'opposition à la 5G. Alors soit : notre opposition ne porte pas tant sur un protocole que sur la logique qui le produit et qu'il reproduit, à savoir l'informatisation de tout au travers de choix arbitrés technocratiquement, au mépris des droits et de la démocratie. La 5G n'est qu'un des symptômes d'un problème bien plus large. Mais en attendant que le monde change, en attendant qu'il produise des techniques en accord avec nos valeurs politiques, elle est un très bon moyen de contester l'innovation technologique en revendiquant le droit d'appuyer sur la touche « STOP ».

(...)

L'informatique prolifère désormais dans nos foyers, sur nos corps, et dans l'espace public urbain où notre capacité à nous rassembler a historiquement constitué une des modalités de contestation les plus efficaces. À l'heure où le Big Data et l'intelligence artificielle s'accompagnent d'une recentralisation phénoménale des capacités de calcul (...) il est urgent d'articuler les stratégies classiques à un refus plus radical opposé à l'informatisation du monde.

(Félix Tréguer « *L'utopie déchu(e) (une contre histoire d'internet)* », cité dans <https://www.laquadrature.net/2020/10/10/sopposer-a-la-5g-pour-dire-notre-refus-de-linformatique-dominante/>)

"Mais de fait, grâce à l'informatique, on peut envisager de construire des bureaucraties plus vastes et plus efficaces – plus rapides, plus massives – en réduisant à portion congrue le rôle joué par les opérateurs humains, en les faisant tourner avec des fonctionnaires moins nombreux et plus précaires. (...) Par exemple, Parcoursup propose de rendre plus « objectif » le placement des bacheliers dans l'enseignement supérieur alors qu'il aggrave les inégalités sociales. Ou lorsque le fisc décide d'utiliser des algorithmes pour surveiller les réseaux sociaux et détecter la fraude fiscale, ce n'est pas juste une question de vie privée ou de données personnelles. C'est le résultat de la suppression de postes de contrôleurs fiscaux et donc de logiques austéritaires.

(...) Même si le débat sur les garde-fous ne peut pas être totalement délaissé, **il faut l'articuler à une critique de l'informatisation en tant que processus bureaucratique et battre en brèche l'imaginaire gestionnaire et anti-démocratique dont elle découle et qu'elle imprime dans la société.**"

(Félix Treguer <https://lundi.am/Le-solutionnisme-technologique-restreint-completement-nos-imaginaires>)

.....

# Champs électromagnétiques artificiels

**1- Atos : 12 décès par cancer chez Atos dus aux champs électromagnétiques ?**

**CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES, DANGER DE MORT : BRISER L'OMERTA !**

Article par la CFDT. Suit d'une déclaration intersyndicale CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, Fo, Unsa : Danger sur les ondes ! Déjà en 2013 ... "Un appel de syndicalistes pour réduire les ondes au travail" - AFP – 07/02/2013

**2- Bêtes malades ou qui meurent, rendements qui chutent... le malheur est dans le champ électromagnétique, article Le Monde.**

Suivit de :

- Veaux, vaches, cochons... et 400 000 volts. La justice a condamné une filiale d'EDF à verser 390 648 euros pour le préjudice "direct" subi par la famille Marcouyoux, article Le Monde 2008
- Des chercheurs montrent que les champs magnétiques agissent sur les cellules, article Le Monde 2018

**3- ANSES (Agence de sécurité sanitaire française) et pseudoscience, par le CRIIREM**

**1- Atos : 12 décès par cancer chez Atos dus aux champs électromagnétiques ?**

**Article par la CFDT.**

**Suivit d'une déclaration intersyndicale CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, Fo, Unsa.**

**Déjà en 2013 ... "Un appel de syndicalistes pour réduire les ondes au travail" - AFP – 07/02/2013**

Atos est l'ex-entreprise de Thierry Breton et conceptrice du logiciel Linky.

**CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES, DANGER DE MORT : BRISER L'OMERTA !**

**Par la CFDT**

<https://www.cfdt-atos.org/2020/10/01/actualite-sociale-et-economique-ues-atos-france-octobre-2020/#cem>

Une minute de silence a été observée en séance plénière du CSE central du 25 septembre à la mémoire de nos 12 collègues décédés. 3 étaient du site de Bezons et 9 du site des Clayes-sous-Bois. Ils ont travaillé dans les mêmes espaces de bureau. Ils sont décédés des suites de cancers (gliome et leucémie) qui seraient la conséquence d'une longue exposition aux champs électromagnétiques. La direction a tenté de minimiser, puis est allée en justice contre deux instances CHSCT en 2019 afin de bloquer les enquêtes demandées par les élus sur le sujet. La justice a débouté la direction et a reconnu le bien-fondé de la demande.

Les élus du CSE Central ont exigé que la direction remplisse son devoir de santé et de sécurité et surtout de prévention et que ce sujet soit rapidement traité en CSE Central dans le cadre de la commission santé, sécurité et conditions de travail prévue notamment à cet effet.

La direction a botté en touche prétextant que le sujet n'était pas à l'ordre du jour, la CFDT a répondu que le décès de nos collègues n'était pas non plus à l'ordre du jour !

Non, messieurs les dirigeants, « Répété souvent, un mensonge devient réalité » ne saurait être une stratégie de gouvernance !

Les élus et l'ensemble des syndicats sont déterminés à faire toute la lumière sur ce sujet épineux et

dramatique qui nous frappe de plein fouet afin de protéger l'ensemble des salariés Atos .

## **Danger sur les ondes ! Déclaration intersyndicale par la CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, Fo, Unsa**

[https://www.cfdt-atos.org/wp-content/uploads/2020/10/2020\\_09\\_25\\_communique\\_intersyndical\\_CEM.pdf](https://www.cfdt-atos.org/wp-content/uploads/2020/10/2020_09_25_communique_intersyndical_CEM.pdf)

« Au-delà de l'émotion suscitée par la perte de nos collègues, il faut bien en tirer des enseignements.

Ce qui est flagrant c'est le mutisme de la direction face aux alertes des élus portant sur la santé et la sécurité des salariés, ce qui est inadmissible au regard des obligations d'employeur, en termes de préventions des risques sur la santé et la sécurité des salariés.

Pour l'enquête sur l'émission des ondes électromagnétiques du site de Bezons la direction a employé des manoeuvres dilatoires pour ne pas réaliser les expertises votées par les ex CHSCT.

Au mépris des alertes des représentants du personnel, la direction s'est acharnée sur un processus juridique pour contrecarrer la réalisation de ces expertises.

L'ensemble des OS demande que la direction soit à l'écoute des alertes santé et sécurité des conditions de travail remontées par les salariés et les élus.

Les OS seront extrêmement attentives et se réservent le droit d'entreprendre toutes les mesures juridiques nécessaires face à direction d'ATOS si elle n'agit pas dans le cadre de son obligation de protection des salariés.

Concernant l'enquête en cours sur le sujet des ondes électromagnétiques, les OS demandent à la direction de reprendre le sujet urgemment, et demandent aux élus de déléguer ce point à la CSSCT centrale en urgence, et ce, pour l'ensemble des sites concernés.

En complément, les OS exigent que la direction prenne sérieusement l'ensemble des sujets remontés par les représentants du personnel, une bonne fois pour toute !!!!!!!!

## **Déjà en 2013 ... "Un appel de syndicalistes pour réduire les ondes au travail" - AFP - 07/02/2013**

PARIS - Des syndicalistes d'entreprises aussi variées que la RATP, la Ville de Paris, France Télécom ou le groupe L'Oréal ont lancé un appel pour réduire l'exposition aux ondes électromagnétiques sur le lieu de travail, a-t-on appris mercredi auprès de l'un des signataires.

Dans cet appel, la trentaine de délégués syndicaux demande notamment aux employeurs d'adopter un principe de prévention pour prévenir les effets toxiques des CEM (champs électromagnétiques) et à la médecine du travail de prendre en compte ces nouvelles pathologies environnementales liées aux ondes.

Les signataires disent constater depuis plusieurs années que l'exposition croissante et permanente des travailleurs à des champs électromagnétiques à micro-ondes pulsées dans leur cadre professionnel et sur leur lieu de travail entraîne pour leur santé des conséquences de plus en plus

significatives et parfois même dramatiques.

Avec pour conséquence, ajoutent-ils, de dégrader leurs conditions de travail et d'entraîner des pathologies chroniques voire des démissions contraintes ou des licenciements.

Les signataires, issus notamment de France Telecom Orange, de la RATP, de la Banque de France, de Géodis, de la Bibliothèque nationale de France, du groupe L'Oréal ou de la Ville de Paris, représentent cinq syndicats (CFDT, CFTC, CGT, SUD et FSU), a précisé à l'AFP Bertrand Pieri, délégué CGT à la mairie de Paris.

Les syndicalistes rappellent une décision de la Cour suprême italienne, datant du 12 octobre 2012, venant confirmer le lien de causalité entre l'usage professionnel intensif du téléphone mobile et la tumeur cancéreuse cérébrale affectant un agent commercial.

Les signataires interpellent aussi les élus à qui ils demandent de suivre les recommandations internationales en vue de limiter au maximum l'exposition des travailleurs aux effets sanitaires nocifs des champs électromagnétiques.

L'électrosensibilité aux ondes est une pathologie qui pourrait concerner jusqu'à 3% de la population, indiquait la semaine dernière la députée EELV du Val-de-Marne Laurence Abeille, qui a défendu à l'Assemblée une proposition de loi pour réduire l'exposition aux ondes.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé en mai 2011 les ondes électromagnétiques, notamment émises par les mobiles, les antennes-relais ou les boîtiers Wi-Fi, comme potentiellement cancérogènes. Mais les opérateurs de téléphonie mobile s'appuient sur le dernier avis en date de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), remontant à 2009, pour écarter tout danger. L'Anses doit rendre un nouvel avis d'ici fin juin.

(©AFP / 07 février 2013 11h03)

## **2- Bêtes malades ou qui meurent, rendements qui chutent... le malheur est dans le champ électromagnétique, article Le Monde.**

**Suivit de :**

- Veaux, vaches, cochons... et 400 000 volts. La justice a condamné une filiale d'EDF à verser 390 648 euros pour le préjudice "direct" subi par la famille Marcouyoux, article Le Monde 2008**
- Des chercheurs montrent que les champs magnétiques agissent sur les cellules, article Le Monde 2018**

[https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/10/30/betes-malades-ou-qui-meurent-rendements-qui-chutent-le-malheur-est-dans-le-champ-electromagnetique\\_6057824\\_4500055.html](https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/10/30/betes-malades-ou-qui-meurent-rendements-qui-chutent-le-malheur-est-dans-le-champ-electromagnetique_6057824_4500055.html)

Face aux maux qui frappent leurs troupeaux, des dizaines d'éleveurs mettent en cause les ouvrages électriques installés près de leurs fermes. La justice a été saisie, et des expertises scientifiques lancées.

Par Manon Boquen



« J'aurais préféré ne jamais avoir à parler, tracer ma vie d'agriculteur et garder ma vie de famille. » Dans la bouche d'Alain Crouillebois, les mots sonnent dur. Ils évoquent la souffrance d'un combat de près d'une décennie. Celui d'un éleveur normand de soixante-dix vaches laitières installé depuis 1996 à La Baroche-sous-Lucé, aux environs de Domfront, dans l'Orne. « Jusqu'en 2011, tout allait bien, poursuit, désabusé, l'agriculteur de 53 ans. Puis mon troupeau a commencé à décliner. »

La production laitière se fait plus rare, les vaches souffrent d'infection des mamelles, les veaux maigrissent à vue d'œil. Pendant cinq ans, avec son vétérinaire, Alain Crouillebois remet en question l'alimentation de ses bêtes. En vain. Jusqu'à ce qu'il fasse le rapprochement : en 2011, le gestionnaire français du réseau de distribution d'électricité Enedis a enfoui une ligne à moyenne tension de 20 000 volts et installé un transformateur à 15 mètres de ses bâtiments d'élevage.

### **Courants parasites**

« Quand je suis arrivé sur son exploitation, cette proximité m'a choqué », s'émeut Jean-Louis Belloche, le président de la chambre d'agriculture de l'Orne, qui a alors sollicité le Groupe permanent pour la sécurité électrique en milieu agricole (GPSE), association regroupant les chambres d'agriculture, les industriels de l'électricité et des télécommunications, pour réaliser une expertise.

Après de nombreux travaux et investigations sur d'éventuels dysfonctionnements au sein de la ferme, l'organisme pointe lui aussi les installations électriques, soupçonnées de propager des champs électromagnétiques et des courants parasites aux animaux. Las d'espérer des changements de la part d'Enedis, qui conclut finalement que tout est conforme, Alain Crouillebois fait déplacer la ligne à une centaine de mètres, à ses frais, en janvier 2019, « pour 62 000 euros ». Résultat : deux mois plus tard, l'état de son troupeau s'améliore nettement.

Ces dernières années, ce genre de situation tend à se multiplier. Lignes à haute tension, antennes relais, parcs éoliens, lignes électriques souterraines... les ouvrages incriminés par des éleveurs de bovins, de porcs comme de lapins sont nombreux. Si bien qu'en 2019 ils se sont réunis dans la Sarthe pour évoquer leurs problèmes. « Quand j'ai entendu leur souffrance, j'ai vu rouge », lâche Serge Provost, ancien éleveur bovin devenu fer de lance de cette bataille après l'installation de lignes à haute tension de 400 000 volts sur sa ferme en 1989.

### **Cinquante-sept éleveurs touchés**

A l'époque, il avait créé l'Association nationale animaux sous tension (Anast), pour rassembler tous les professionnels s'estimant concernés, mais elle était devenue progressivement inactive. « Il fallait repartir, martèle le président de l'Anast, qui a dénombré 57 éleveurs touchés. Et cette fois, rien ne nous arrêtera. » Pour mener leur lutte, les membres de l'association ont trouvé l'appui d'un avocat de renom, François Lafforgue, connu pour ses combats contre l'amiante ou les pesticides. « Il y a toujours une concomitance entre les problèmes rencontrés par les éleveurs et l'implantation électrique, remarque-t-il. L'argument, contestable, "c'est psychosomatique", qu'on nous oppose souvent pour des électrosensibles, ne tient pas pour des vaches. »

Fin 2019, une dizaine d'agriculteurs, dont Alain Crouillebois, ont ainsi porté plainte pour « trouble anormal du voisinage », contre les opérateurs téléphoniques et les transporteurs électriques, une dizaine d'autres constituant actuellement des dossiers. Ils accusent par ailleurs le GPSE de conflit d'intérêts, étant donné que l'association est financée par ces mêmes opérateurs. Claude Allo, son président, dément : « Nous sommes dans une démarche tout à fait saine et responsable entre partenaires. »

Longtemps restées sous silence, les revendications des éleveurs suscitent, depuis cette année, un intérêt politique croissant. « Si on ne fait rien, cela ira plus loin que l'amiante ou le sang contaminé

car les humains, comme les animaux, pourront être concernés », assure Yves Daniel, ancien agriculteur et député La République en marche (LRM) de Loire-Atlantique qui a poussé, avec son confrère Gaël Le Bohec, député LRM d'Ille-et-Vilaine, pour qu'un rapport soit rédigé à ce sujet.

### **Des études scientifiques rares**

Dans leurs circonscriptions, des éleveurs ont relevé des dégradations significatives de la condition des animaux après l'installation de deux parcs éoliens. Les câbles les reliant au réseau électrique sont suspectés. « Les conséquences sont visibles, les ondes, elles, ne le sont pas », regrette Gaël Le Bohec. Les résultats de l'expertise commandée par les services des ministères de la transition écologique et de l'agriculture sont prévus pour fin octobre.

Une difficulté subsiste : le peu d'études scientifiques réalisées à ce jour au sujet de l'impact de ces ondes sur les animaux d'élevage. En 2015, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) avait appelé à la poursuite de telles enquêtes. L'organisme conduit aujourd'hui une nouvelle étude sur le cas spécifique du parc éolien des Quatre-Seigneurs, à Nozay (Loire-Atlantique) dans la circonscription d'Yves Daniel.

Dans sa ferme ornaise, Alain Crouillebois n'attendra pas les résultats qui pourraient motiver de nouvelles expertises sur d'autres ouvrages électriques. « Après dix ans d'acharnement, une instance de divorce, une tentative de suicide, je n'aime plus ce métier-là », souffle-t-il. Il a choisi : il va vendre sa ferme.

## **Veaux, vaches, cochons... et 400 000 volts**

### **La justice a condamné une filiale d'EDF à verser 390 648 euros pour le préjudice "direct" subi par la famille Marcouyoux.**

Par Frédéric Potet Publié le 02 décembre 2008 à 14h11 - Mis à jour le 02 décembre 2008 à 15h40

Chez les Marcouyoux, à Latronche, dans la partie orientale de la Corrèze, le téléphone sonne souvent en ce moment. Au bout du fil : des agriculteurs, des élus ruraux, des responsables associatifs, qui, tous, veulent savoir comment ils ont "fait". Les appels viennent des "quatre coins de la France !", n'en revient pas le père, Michel, 59 ans. "De partout où passent des lignes à très haute tension", enchaîne le fils, Serge, 34 ans.

Ce qu'ont "fait" les Marcouyoux et leur avocat, Philippe Caetano, n'est, il est vrai, pas banal. Saisie par eux, une juridiction civile a, pour la première fois, établi un lien de causalité entre une ligne électrique et des troubles sanitaires sur des animaux. C'était le 28 octobre dernier : le tribunal de grande instance de Tulle condamnait Réseau de transport d'électricité (RTE) - une filiale d'EDF chargée de gérer le transport d'électricité en France - à verser 390 648 euros pour le préjudice "direct, matériel et certain" subi par l'exploitation de la famille Marcouyoux. RTE ayant interjeté appel, l'affaire, certes, n'est pas terminée. Mais la décision fait date. Et grand bruit dans Landerneau.

Paysans de père en fils, les Marcouyoux ont toujours vécu dans cette ferme isolée de la vallée de la Dordogne dont les murs, croit savoir le chef de famille, datent du XVIIe siècle. "On était là avant EDF !", martèle-t-il.

La ligne électrique qui surplombe leur exploitation remonte, elle, à la seconde guerre mondiale et à la construction du barrage de l'Aigle situé à quelques kilomètres de là. "On a toujours connu des problèmes inexplicables avec les animaux : des morts, des avortements, des bêtes pas bien

résistantes..., raconte Michel Marcouyoux. Mais les choses ont empiré au début des années 1990 quand une nouvelle turbine a été installée au barrage de l'Aigle. Le courant, qui était à 225 000 volts, est alors passé à 400 000 volts."

A cette époque, les Marcouyoux font encore paître leurs vaches laitières au pied des deux pylônes de 55 mètres qui se dressent au milieu de leurs terres. Plus pour longtemps. Ils élèvent également des porcs. Plus pour longtemps, là non plus. Hémorragies, ulcères, inflammations, avortements, myopathie, arthrite... Le catalogue des tortures endurées par leurs bêtes ne va cesser de s'étoffer au fil des années.

(...)

Située à 50 m de la ligne électrique et dotée de cages pour gestantes en Inox, la porcherie est incontestablement le bâtiment le plus exposé de la ferme Marcouyoux. Ou plutôt "était".

La famille d'éleveurs a en effet mis fin à son activité porcine en mai 2005. De guerre lasse. "Les porcelets finissaient par ne plus aller à la mamelle. Ils faisaient le tour du parc avec des yeux exorbités. Les truies, elles, ressortaient tout à l'accouchement : la matrice, les boyaux... Notre dernier lot comprenait huit bêtes : six ont fini chez l'équarrisseur", raconte la mère, Maryse, 57 ans. "Certains matins, il faisait pas beau à y aller voir", résume Serge.

Entre-temps, les Marcouyoux ont décidé de poursuivre RTE en justice. Sans complexe. Mais sans certitude non plus. Pensez. Ici, des petits paysans corréziens étranglés par les emprunts. Là, une entreprise pesant 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

### "LES ANIMAUX, C'EST LE REVENU"

Le pot de terre contre le pot de fer. La procédure va durer huit ans. Huit ans durant lesquels les plaignants vont faire face aux rumeurs : "Ils (RTE) ont fait courir le bruit qu'on était des mauvais agriculteurs, et que si nos animaux crevaient, c'était de notre faute." Huit ans durant lesquels les Marcouyoux vont aussi apprendre à "composer" avec ces ondes électromagnétiques tellement puissantes qu'elles sont capables d'allumer un néon tenu à bout de bras en plein champ !

Deux solutions vont être trouvées. La première : modifier l'alimentation des vaches. "On est obligés de les doper en oligoéléments et en vitamines, explique Serge. Le résultat est médiocre à l'arrivée, mais au moins les animaux sont sauvés." L'autre réponse aux ondes est évidemment l'éloignement.

(...)

Et eux, comment vont-ils ? Couci-couça, à les croire. Le père est sourd d'une oreille, la mère aussi. Sujet à des difficultés respiratoires, le fils va, lui, dormir certaines nuits dans une caravane située à l'autre bout de l'exploitation, à côté de la future étable. Au même endroit, les Marcouyoux ont également obtenu un permis de construire pour une nouvelle ferme. Mais ils doutent d'avoir assez de force pour mener cet autre projet. "La logique aurait voulu qu'on commence par construire une maison pour nous plutôt qu'un bâtiment pour les bêtes, admet le père. Mais il fallait sauver les animaux. Car les animaux, c'est le revenu. Et sans revenu..."

Frédéric Potet

## **Des chercheurs montrent que les champs magnétiques agissent sur les cellules, article Le Monde 2018**

Lignes haute tension, téléphones portables, Wi-Fi... Ces ondes agiraient sur le cryptochrome, une protéine au cœur d'un mécanisme pouvant engendrer la production de toxines.

[https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/10/16/des-chercheurs-montrent-que-les-champs-magnetiques-ont-des-effets-sur-les-humains\\_5370290\\_1650684.html](https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/10/16/des-chercheurs-montrent-que-les-champs-magnetiques-ont-des-effets-sur-les-humains_5370290_1650684.html)

Attention, sujet glissant. Une équipe de Sorbonne Université démontre dans Plos Biology du 2 octobre que les champs magnétiques ont des effets biologiques, induisant la production de toxines. « Selon nos résultats, nous ne pouvons pas ignorer les réponses cellulaires à des champs magnétiques induits par les appareils électriques dans l'environnement, explique Margaret Ahmad, principale auteure avec Rachel Sherrad. Mais nous ne pouvons dire pour l'instant si ces ondes sont dangereuses pour les individus. »

En une phrase est résumée l'extrême sensibilité du sujet des risques des ondes en tout genre, lignes haute tension, téléphones portables, Wi-Fi... (...) Autre signe de la complexité du sujet, David Keays, chercheur à l'Institut de pathologie moléculaire du Biocentre de Vienne, coauteur de l'article complémentaire de Plos Biology, cite les résultats (...) de deux études sur les liens entre leucémies et proximité des lignes haute tension.

En outre, les deux articles de la revue dressent la liste des effets des champs magnétiques connus des médecins car utilisés en... thérapie. Ainsi des stimulations magnétiques transcrâniennes soignent la dépression résistante. La magnétothérapie, utilisant des champs mille fois plus faibles, sert pour calmer des douleurs, relaxer, soigner des fibromyalgies... même si des spécialistes qualifient la méthode de placebo. Les auteurs ajoutent aussi que des animaux sont sensibles au champ magnétique terrestre, encore plus faible, notamment pour leur orientation : rouge-gorge, pinsons, tortues... Bref, rien de choquant à dire que des champs magnétiques ont des effets biologiques.

(...)

### **3- ANSES (Agence de sécurité sanitaire française) et pseudoscience, par le CRIIREM**

<https://www.criirem.org/une/anses-et-pseudoscience>

En 2014, le CRIIREM a demandé à l'ANSES et à son Comité de Déontologie (CDPIC) une explication concernant l'utilisation incompréhensible du terme « Radiofréquences » dans tous ses documents. L'ANSES utilise le terme de « Radiofréquences » pour dénommer des technologies utilisant les hyperfréquences, comme les antennes de téléphonie mobile et les téléphones portables. Précisons que cette confusion est depuis longtemps signalée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) dans son opuscule ISBN 2-7389-0368-1 qui explique que :

« Dans les ondes électromagnétiques (OEM), les rayonnements électromagnétiques radiofréquences (RF) sont compris conventionnellement par le CENELEC TC 111 dans l'intervalle de fréquences de 10 kHz à 300 MHz. Les hyperfréquences (HF) couvrent la gamme comprise entre 300 MHz et 300 GHz.

La plus grande vigilance doit être apportée lors de la lecture bibliographique, car dans la littérature anglo-saxonne le terme « radiofrequency » désigne l'ensemble des ondes radioélectriques et comprend donc les rayonnements radiofréquences et hyperfréquences. Cela peut conduire à des erreurs d'interprétation de la documentation disponible. »

Au final, l'ANSES n'a jamais fourni aucun argument crédible sur ce lapsus impensable pour un organisme dit scientifique.

(...)

Plus graves, ses recommandations concernant l'urbanisme sont en contradiction avec le rapport d'août 2010 du Ministère de l'Écologie et du Ministère de l'Industrie sur la maîtrise de l'urbanisme autour des lignes de transport d'électricité. Ce rapport recommande de retenir un microTesla (1  $\mu$ T) comme valeur limite de zone d'inconstructibilité et 0,4 microTesla (0,4  $\mu$ T) pour les zones de prudence et les Bâtiments dits sensibles (écoles, crèches, maternités...). Alors que l'ANSES recommande 1  $\mu$ T contre 0,4  $\mu$ T, pour les nouvelles implantations des établissements sensibles en

se basant sur une instruction de 2013. Cette dernière instruction n'a jamais été publiée au Journal Officiel. Cette différence est incompréhensible, car l'ANSES se dit préconiser dans le cadre de la gestion des risques technologiques une réduction de l'exposition pour les populations sensibles et en particulier pour les enfants !!!

De plus, l'ANSES discrédite insidieusement l'OMS qui indique que le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC) a classé les champs magnétiques des Extrêmement Basses Fréquences et les ondes radioélectriques de 300 KHz à 300 GHz comme agents potentiellement cancérogènes 2 B (communiqué du 27 juin 2001 et du 31 mai 2011). Pourtant, cette même classification attribuée aussi au risque sanitaire impliquant le glyphosate, a fait consensus chez les scientifiques qui ont demandé son interdiction. Dans les mêmes conditions de classement, dans un cas, le glyphosate, l'ANSES demande l'interdiction; pour les EBF et les ondes radioélectriques l'ANSES ne se prononce pas.

Au final, l'ANSES est-elle sous l'emprise de conflits d'intérêts? comme l'AFSSET en 2005 dont les experts avaient été reconnus officiellement (IGAS et IGE) compromis avec des opérateurs ??? Ou alors, en raison des confusions affichées et assumées sur la répartition des fréquences électromagnétiques, l'ANSES est-elle dans une dérive de pseudoscience ???

## Linky / 5G

4- Linky - Enedis lui installe un autre compteur que Linky (11 nov. 2020), France Bleu

5- Brisons le totem de la 5G / Le manifeste de la Quadrature du net contre la 5G

6- Antennes-relais en Bretagne- revue de presse des nombreuses oppositions en cours par Robin des Toits

7- Lobbying : « Livre bleu des industries du numérique de 2014 (Grands programmes structurants - Propositions des industries électronique et numérique) »

Opposition mondiale à la 5G et à ce qu'elle représente. Qui sont les complotistes ? Par Robin des Toits

8- « S'opposer à la 5G pour dire notre refus de l'informatique dominante » par Félix Treguer

9- « La 5G est un projet de société auquel les citoyens n'ont jamais été associés »

Un entretien avec Nicolas Bérard, auteur de « 5G mon amour »

10- 5G : des études existent ! Vidéo de 6 minutes par le CRIIREM

### **4- Linky - Enedis lui installe un autre compteur que Linky (11 nov. 2020), France Bleu**

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/enedis-lui-installe-un-autre-compteur-que-linky-une-sacree-victoire-pour-un-habitant-de-lignan-sur-1605102693>

Sans électricité depuis un an, un habitant de Lignan-sur-Orb (Hérault) refusait l'installation d'un compteur Linky. Son combat a payé : Enedis lui installe finalement un compteur d'ancienne génération laissant un immense espoir à ceux qui ont entamé des démarches contre les compteurs très contestés.

(...) Il y a 15 jours, nous vous racontions sa mésaventure : depuis un an, ce père de famille, opposé à l'installation d'un compteur Linky, vivait sans électricité. Enedis (ex-ERDF) refusait de lui installer un autre équipement.

Finalement, son appel a été entendu : un technicien d'Enedis a posé le 4 novembre un ancien compteur CBE, blanc et non traceur, dans son garage.

(...)

Philippe Malagolas, le directeur d'Enedis dans l'Hérault, que nous avons sollicité à l'époque, avait été sensible à la situation de Nicolas, assurant faire le nécessaire pour que ce jeune homme ne passe pas un deuxième hiver sans eau chaude ni eau froide. Promesse tenue.

Au cours de notre enquête, nous avons découvert que d'autres abonnés, dans la même situation que ce Biterrois, avaient réussi à avoir un autre compteur que Linky. L'issue très positive de Nicolas devrait donner un immense espoir à tous ceux qui s'opposent dur comme fer à l'installation de ces compteurs nouvelles générations (pouvant provoquer des incendies, compteur traceur, émettant des ondes d'après ses détracteurs).

(...)

## **5- BRISONS LE TOTEM DE LA 5G**

### **Le manifeste de la Quadrature du net contre la 5G**

<https://www.laquadrature.net/2020/10/09/brisons-le-totem-de-la-5g/>

La Quadrature du Net refuse le futur promis par les promoteurs de la 5G.

Nous refusons le rêve d'Ericsson pour qui la 5G ouvrira à la « smart surveillance » un marché de 47 milliards de dollars d'ici 2026. Nous refusons que la vidéosurveillance puisse représenter le marché le plus important des objets connectés permis par la 5G, estimé à 70% en 2020, puis 32% en 2023.

Nous refusons le fantasme sécuritaire dans lequel « l'obtention d'image d'une très haute qualité ouvre la voie à l'analyse intelligente de la vidéo via l'IA ». Nous refusons l'ambition de l'ancien employé de Safran, Cédric O, de procéder au déploiement de la 5G quoi qu'il en coûte.

Peu importe que ces promesses soient crédibles ou non, nous mettons en garde contre ce qu'elles représentent. Elles sont le rappel, fait par une industrie techno-sécuritaire qui n'existe que pour elle-même et impose partout son agenda, que nous n'avons jamais eu notre mot à dire sur ces grands programmes industriels ; que cette industrie et ses relais au sein de l'État s'arrogent le droit de nous contrôler au travers de leurs innombrables gadgets, quitte à participer à la ruine de ce monde ; quitte à risquer ce qu'il nous reste d'humanité.

Si l'industrie de la surveillance a fait de la 5G le totem de son monde fantasmé, il nous faut briser ce totem.

(...)

## **6- Antennes-relais en Bretagne- revue de presse des nombreuses oppositions en cours par Robin des Toits**

Extraits :

<https://www.robindestoits.org/Antennes-relais-Forte-mobilisation-de-la-Bretagne-juin-2019-oct->

Depuis plusieurs mois, la Bretagne se mobilise contre l'implantation d'antennes-relais. Des collectifs se forment, certains élus les suivent, et les médias en parlent :

### « Pas d'antennes 5G à Kerambreton et Stang Bihan

La Ville vient de dire non à Free : il n'y aura pas d'antennes-relais 5G à Kerambreton et Stang Bihan. « Avec quatre antennes pour chacun des quatre opérateurs, on n'est pas prêt à en recevoir seize sur le territoire », assure l' élu Thierry Le Corre. » (Le Télégramme -30 octobre 2020)

On leur a dit qu'il fallait qu'ils oublient ces deux sites », annonce l'adjoint au maire en charge du cadre de vie, Thierry Le Corre.

(...)

« Le site qui est à Stang Bihan est sur les terrains du Conservatoire du littoral, qui n'appartiennent pas à la Ville, explique l' élu. Ils sont sur une zone naturelle. Ce n'est pas nous qui pouvons donner l'autorisation, mais d'un point de vue urbanisme, il est hors de question qu'il puisse y avoir une antenne à cet endroit. Et à Kerambreton, on se souvient des recours contre le pôle tennis, avec quatre années de procédures. **On leur a donc conseillé d'abandonner tout de suite** ».

Pour lire la suite :

<https://www.letelegramme.fr/finistere/concarneau/pas-d-antennes-5g-a-kerambreton-et-stang-bihan-30-10-2020-12648693.php>

### « Crossant Kergoz. Les riverains contre l'implantation d'une antenne Orange

Les riverains de Crossant Kergoz, à Pont-Aven, se mobilisent contre l'implantation annoncée d'une antenne de téléphonie Orange de 30 m de haut. Un projet confirmé par affichage, à la mairie, dont ils contestent la démarche : « sans consulter personne ! » ». (Le Télégramme - 10 juin 2019)

Pour lire la suite :

<https://www.letelegramme.fr/finistere/pont-aven/croissant-kergoz-les-riverains-contre-l-implantation-d-une-antenne-orange-10-06-2019-12307208.php>

### « Pont-Aven. Les riverains freinent l'installation de l'antenne relais

Deux agents de l'opérateur Orange se sont présentés, au lieu-dit Botspern, pour commencer les travaux d'installation d'une antenne relais. Mais les membres du collectif ZAO les ont empêchés de creuser la terre » (Ouest France – 3 juillet 2019).

Pour lire la suite :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/pont-aven-29930/pont-aven-les-riverains-freinent-l-installation-de-l-antenne-relais-6428646>

### « L'association Kurun participe à la création d'un collectif finistérien

Lundi 15 juin, l'association Kurun de Saint-Cadou-Sizun s'est joint à une réunion de collectifs locaux contre les antennes-relais et le déploiement de la 5G. Il est ressorti des discussions la nécessité de mettre en commun les moyens de lutte et d'information et permettre à tous les citoyens d'être entendus dans leurs inquiétudes et soutenus dans leur action. Un Collectif du Finistère a été créé dont plusieurs projets sont en cours d'élaboration. » (Le Télégramme - 16 juin 2020)

Pour lire la suite :

<https://www.letelegramme.fr/finistere/sizun/l-association-kurun-participe-a-la-creation-d-un-collectif-finisterien-16-06-2020-12566943.php>

**« Sizun. L'association Kurun se mobilise contre la 5G**

Alors que se tenait, samedi 6 juin, la journée internationale contre la 5G, l'association cadovienne Kurun avait l'intention de soutenir la marche organisée par le collectif contre l'antenne de Locronan. » (Ouest France - 13 juin 2020)

Pour lire la suite :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/sizun-29450/sizun-l-association-kurun-se-mobilise-contre-la-5g-6867344>

**« Sizun. Un collectif départemental contre les antennes-relais**

Lundi, l'association Kurun de Saint-Cadou a participé à une réunion de collectifs qui militent contre les antennes-relais et le déploiement de la prochaine 5G. » (Ouest France - 18 juin 2020)

Pour lire la suite :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/sizun-29450/sizun-un-collectif-departemental-contre-les-antennes-relais-6873115>

**« À Plélo, les riverains se mobilisent contre l'implantation d'une antenne-relais**

Une cinquantaine de personnes était rassemblée vendredi pour protester contre l'implantation d'une antenne-relais de téléphonie mobile à La Ville-Andonnet. » (Le Télégramme -30 juin 2020)

Pour lire la suite :

<https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/plelo/a-plelo-les-riverains-se-mobilisent-contre-l-implantation-d-une-antenne-relais-30-06-2020-12574617.php>

**« Locronan : vive tension autour de l'antenne de téléphonie d'Orange**

A Locronan (Finistère), la tension est à son comble sur le site de construction d'une antenne Orange. Le collectif d'opposants veut empêcher les travaux qui sont imminents. » (Actu.fr - 24 août 2020)

Pour lire la suite :

[https://actu.fr/bretagne/locronan\\_29134/locronan-vive-tension-autour-de-l-antenne-de-telephonie-d-orange\\_35580668.html](https://actu.fr/bretagne/locronan_29134/locronan-vive-tension-autour-de-l-antenne-de-telephonie-d-orange_35580668.html)

**« Ils veulent empêcher l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile à Saint-Cadou**

Dans le Finistère, le village de Saint-Cadou est classé en zone blanche. Une association veut le rester et empêcher la construction d'une antenne de téléphonie mobile. » (Actu.fr - 4 septembre 2020)

Pour lire la suite :

[https://actu.fr/societe/ils-veulent-empêcher-l-implantation-d-une-antenne-de-telephonie-mobile-a-saint-cadou\\_35702142.html](https://actu.fr/societe/ils-veulent-empêcher-l-implantation-d-une-antenne-de-telephonie-mobile-a-saint-cadou_35702142.html)

**« Quimperlé vote une motion de soutien pour un moratoire sur la 5G**

L'arrivée de la 5G interroge les élus. Ceux de Quimperlé viennent de voter une motion de soutien pour une demande de moratoire. » (Le Télégramme -25 septembre 2020)

Pour lire la suite :

<https://www.letelegramme.fr/finistere/quimperle/quimperle-vote-une-motion-de-soutien-pour-un-moratoire-sur-la-5g-25-09-2020-12625476.php>

(Robin des Toits - 8 nov. 2020)



**7- Au sujet du « Livre bleu des industries du numérique de 2014  
(Grands programmes structurants - Propositions des industries  
électronique et numérique) »**

**Opposition mondiale à la 5G et à ce qu'elle représente. Qui sont les  
complotistes ? Par Robin des Toits**

[https://www.robindestoits.org/Opposition-mondiale-a-la-5G-et-a-ce-qu-elle-represente-Qui-sont-les-complotistes\\_a2956.html](https://www.robindestoits.org/Opposition-mondiale-a-la-5G-et-a-ce-qu-elle-represente-Qui-sont-les-complotistes_a2956.html)

(...) Non, les dangers sanitaires ne viennent plus d'une technologie mais d'un type de société qui nous est imposée par tous les moyens même les plus insidieux. A nous de dénoncer et de nous opposer au rouleau compresseur.

(...)

« Acceptation par la population :

La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles. Il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles. Plusieurs méthodes devront être développées par les pouvoirs publics et les industriels pour faire accepter la biométrie. Elles devront être accompagnées d'un effort de convivialité par une reconnaissance de la personne et par l'apport de fonctionnalités attrayantes:

- Éducation dès l'école maternelle, les enfants utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine, et les parents ou leurs représentants s'identifieront pour aller chercher les enfants.

- Introduction dans des biens de consommation, de confort ou des jeux : téléphone portable, ordinateur, voiture, domotique, jeux vidéo

- Développer les services « cardless » à la banque, au supermarché, dans les transports, pour l'accès Internet, ..

La même approche ne peut pas être prise pour faire accepter les technologies de surveillance et de contrôle, il faudra probablement recourir à la persuasion et à la réglementation en démontrant l'apport de ces technologies à la sérénité des populations et en minimisant la gêne occasionnée. Là encore, l'électronique et l'informatique peuvent contribuer largement à cette tâche.-----"

"[http://bigbrotherawards.eu.org/IMG/pdf/Livre\\_bleu.pdf](http://bigbrotherawards.eu.org/IMG/pdf/Livre_bleu.pdf) .

**8- « S'OPPOSER À LA 5G POUR DIRE NOTRE REFUS DE  
L'INFORMATIQUE DOMINANTE » par Félix Treguer**

<https://www.laquadrature.net/2020/10/10/sopposer-a-la-5g-pour-dire-notre-refus-de-linformatique-dominante/>

Extraits de son livre « L'utopie déchue (une contre histoire d'internet) » :

« Près de quarante ans [après le début du processus d'informatisation], tandis que la « gouvernance par les données » sert de nouveau mode de gouvernement, que les protections juridiques associées à l'État de droit sont tendanciellement dépassées, la technologie informatique continue sa « marche en avant » au service du pouvoir. Un tel constat doit nous interroger : et si, en nous en tenant aujourd'hui à des approches éthiques, juridiques, technologiques ou organisationnelles pour tenter de corriger les pires aspects des technologies modernes, nous ne faisons qu'acter notre propre impuissance ? Cette interrogation fait directement écho à Foucault, et à la question stratégique centrale évoquée dans ses écrits sur les liens entre pouvoir et « capacités » (où il mentionne expressément les capacités [technologiques] associées aux « techniques de communication ») : « Comment déconnecter la croissance des capacités et l'intensification des relations de pouvoir ? » (...).

Malgré les espoirs des premiers hackers et autres pionniers quant aux possibilités ouvertes par la micro-informatique, ce découplage entre pouvoir et technologie se fait toujours grandement désirer. L'informatique prolifère désormais dans nos foyers, sur nos corps, et dans l'espace public urbain où notre capacité à nous rassembler a historiquement constitué une des modalités de contestation les plus efficaces. À l'heure où le Big Data et l'intelligence artificielle s'accompagnent d'une recentralisation phénoménale des capacités de calcul, un tel découplage entre pouvoir et informatique paraît moins probable que jamais. Et si l'on admet qu'il n'advient pas dans un futur proche, alors il est urgent d'articuler les stratégies classiques à un refus plus radical opposé à l'informatisation du monde ».

(...)

Parce que, à les lire, le futur que les promoteurs zélés de la #5G nous préparent, c'est l'accélération de presque tout ce qui déraile déjà dans la société numérique : société « sans contact », automatisation, déshumanisation.

(...)

Cela fait plus de dix ans que je participe à La Quadrature du Net et je peux vous dire qu'on en a fait des débats, des rapports, des réponses à des consultations, des communiqués pour dénoncer ou proposer. On en a déposé beaucoup, des amendements et des recours pour tenter de promouvoir une informatique à échelle humaine, qui ne soit pas toute entière construite contre nos droits. Et même si je continue de penser que le travail que nous faisons est utile et nécessaire, nos quelques victoires ne changent rien au fait que l'on perd chaque jour du terrain ; que l'informatique dominante surveille, domine, automatise, déshumanise ; qu'elle est très coûteuse en ressources.

(...)

Convenons au moins de ça : le déploiement de la 5G ne nous rapprochera pas d'un iota de nos objectifs. Les gains en puissance de calcul, en capacités de stockage, ou comme en l'espèce en vitesses de transmission et de latence, ont essentiellement pour effet de renforcer l'informatique de contrôle que l'on est censés combattre.

(...)

Affirmer collectivement notre refus de l'informatique dominante, c'est aussi ça le sens de l'opposition à la 5G. Alors soit : notre opposition ne porte pas tant sur un protocole que sur la logique qui le produit et qu'il reproduit, à savoir l'informatisation de tout au travers de choix arbitrés technocratiquement, au mépris des droits et de la démocratie. La 5G n'est qu'un des symptômes d'un problème bien plus large. Mais en attendant que le monde change, en attendant qu'il produise des techniques en accord avec nos valeurs politiques, elle est un très bon moyen de contester l'innovation technologique en revendiquant le droit d'appuyer sur la touche « STOP ».

## **9- « La 5G est un projet de société auquel les citoyens n'ont jamais été associés »**

Un entretien avec Nicolas Bérard, auteur de « 5G mon amour »

<https://lareleveetlapeste.fr/la-5g-est-un-projet-de-societe-auquel-les-citoyens-nont-jamais-ete-associes/>

« L'industrie des télécommunications travaille depuis longtemps sur la 5G, c'est un projet de long terme. Il y a donc de grandes tendances qu'on peut constater dans le monde entier : connecter tous les objets qui nous entourent simultanément (on parle d'une capacité d'un million d'objets connectés par kilomètre carré) ; concrétiser la smart city, multiplier les échanges, « dématérialiser »...

(...)

En fait, j'ai l'impression que les différents grands secteurs industriels avaient tous besoin de se réinventer, afin de pouvoir faire perdurer le vieux système capitaliste, dont la 5G est l'héritage direct, car elle est fondée sur un renouvellement perpétuel par l'innovation.

Que ce soit l'automobile, l'électroménager, la téléphonie, tous les secteurs avaient besoin de passer à autre chose et se sont restructurés autour de ce projet d'hyperconnexion. C'est ce qu'on appelle l'industrie 4.0, la « smart production », c'est-à-dire la production industrielle à la demande, ou encore la « smart city », l'urbanisme connecté avec ses voitures intelligentes, les équipements ménagers connectés, les millions de capteurs disséminés dans toutes les villes... Tout cela rentre dans une logique de renouvellement du capital. »

## **10- 5G : des études existent ! Vidéo de 6 minutes par le CRIIREM**

(laisser le temps de chargement qui est assez long)

En 1980 des études portant sur la technologie 5G ont montré des effets alarmants sur les rats. L'armée française commanditaire de ces études avait alors abandonné ce mode de communication.

<https://www.criirem.org/5g/5g-des-etudes-existent>

# **Technopolice et surveillance globale**

11- Loi Sécurité Globale : surveillance généralisée des manifestations, par la Quadrature du Net, le 29 octobre 2020

12- Contre le terrorisme, Djebbari (Ministre chargé des transports) favorable à la reconnaissance faciale dans les transports, article Le Figaro 25 octobre 2020

13 -Shoshana Zuboff : « Nous avons besoin de nouveaux droits pour sortir du capitalisme de surveillance » (Revue en ligne AOC)

14- Contre la voiture autonome et connectée. Par Celia Izoard, excellent article. Autrice de « Lettres aux humains qui robotisent le monde : merci de changer de métier » (éditions de la dernière lettre,

2020)

**15-** Lundi Matin : Technopolice et smart city avec Félix Treguer, Matthieu Adam et Hervé Rivano à écouter dans Lundi Matin

**16 -** Le capitalisme numérique, un féodalisme des temps modernes, article Médiapart.

Au sujet du livre « Technoféodalisme » de Cédric Durand, Editions Zones.

**17-** Sur les applis de rencontres, “la déception est d’autant plus cuisante que l’injonction au couple et à la sexualité reste forte”, article Télérama

**18-** Le cybercrime en hausse: même une machine à café peut extorquer son propriétaire

## **11- Loi Sécurité Globale : surveillance généralisée des manifestation, par la Quadrature du Net, 29 octobre 2020**

<https://www.laquadrature.net/2020/10/29/loi-securite-globale-surveillance-generalisee-des-manifestations/>

### **Surveillance de masse au sol**

Une loi de 2016 a autorisé les policiers et les gendarmes à filmer leurs interventions par des « caméra mobiles ». Une condition était toutefois posée : que l’agent portant la caméra ne puisse pas accéder aux images, celles-ci ne pouvant être exploitées qu’a posteriori, lorsqu’un événement particulier survenu pendant l’intervention le justifiait. Cette condition, d’après l’avis de la CNIL, constituait une des « garanties essentielles » capables de rendre le dispositif acceptable.

L’article 21 de la loi « sécurité globale » propose de supprimer cette garantie. Non seulement l’agent pourra accéder aux images qu’il a enregistrées mais, plus grave, les images ne seront plus seulement exploitées à posteriori : elles pourront aussi être « transmises en temps réel au poste de commandement ». Quel est le but de cette transmission en temps réel ? Il ne s’agit manifestement pas d’informer le centre de commandement du déroulé de l’intervention, puisqu’une communication orale y suffit largement depuis des décennies. À notre sens, un des intérêts principaux serait de permettre l’analyse automatisée et en temps réel des images. Pour rappel, la police est autorisée depuis 2012 à utiliser des logiciels de reconnaissance faciale pour identifier une des 8 millions de photos déjà enregistrées dans le fichier de traitement des antécédents judiciaire (TAJ) sur n’importe quelle image dont elle dispose (qu’elle vienne de caméras fixe ou mobile, de vidéo publiée en ligne, etc.)

En manifestation, la reconnaissance faciale en temps réel permettra au centre de commandement de renseigner en direct les agents de terrain sur l’identité des nombreux militants et militantes qu’ils croiseront, déjà fichées à tort ou à raison dans le TAJ, fichier que la police gère seule sans contrôle indépendant effectif. Ce nouvel outil permettra à la police de multiplier certains abus ciblés contre des personnes déjà identifiées : gardes à vue « préventives », accès au cortège empêché, interpellations non-suivies de poursuite, fouilles au corps, confiscation de matériel, comportement injurieux...

(...)

L’article 22 de la loi « sécurité globale » propose d’autoriser une pratique qui s’est répandue en violation de la loi au cours des derniers mois : le déploiement de drones pour surveiller les manifestations (pratique que nous venons d’attaquer à Paris).

(...)

En premier lieu, tout comme pour les caméras mobiles, les images captées par drones peuvent être

analysées par reconnaissance faciale en temps réel, facilitant les actions ciblées de la police contre des militants préalablement identifiés. La surveillance par drones permet aussi, plus simplement, de suivre à la trace n'importe quel individu « dérangeant » repéré au cours d'une manifestation, afin de diriger les forces aux sols pour le malmener. Mediapart en a récemment donné un exemple saisissant : le témoignage de militantes qui, pour défendre l'hôpital public, ont lâché une banderole flottante pendant un discours d'Emmanuel Macron et que la police a interpellées dans un domicile privé en expliquant avoir suivi leur trace par drone – avant de les relâcher après quatre heures, sans qu'elles ne soient poursuivies. Gérard Darmanin l'explique sans gêne dans le nouveau « schéma national du maintien de l'ordre » : les drones « sont utiles tant dans la conduite des opérations que dans la capacité d'identification des auteurs de troubles ».

(...)

L'article 24 de la loi « sécurité globale » propose d'interdire au public de diffuser « l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un militaire de la gendarmerie nationale lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police » et lorsque cette diffusion est faite « dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique ». Cette dernière précision vise à rassurer, mais ne soyons pas dupes : la police empêche déjà très régulièrement des personnes de la filmer alors qu'elles en ont parfaitement le droit. Cette nouvelle disposition ne pourra que rendre l'opposition de la police encore plus systématique et violente, peu importe le sens exact de la loi. De même, cette disposition sera à coup sûr instrumentalisée par la police pour exiger que les réseaux sociaux, petits ou grands, censurent toute image d'abus policiers, d'autant que le droit français rend ces plateformes responsables des images « manifestement illicites » qu'elles ne censureraient pas après signalement.

## **12- Contre le terrorisme, Djebbari favorable à la reconnaissance faciale dans les transports, article Le Figaro 25 octobre 2020**

Le ministre des Transports cite l'exemple des caméras de détection de port du masque activées dans une station de métro au moment du déconfinement. L'expérience a toutefois été interrompue à la demande de la Cnil.

<https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/contre-le-terrorisme-djebbari-favorable-a-la-reconnaissance-faciale-dans-les-transport-20201025>

La France pourrait avoir recours à la reconnaissance faciale et à l'intelligence artificielle pour lutter contre le terrorisme dans les transports en commun. Sur Europe 1, Jean-Baptiste Djebbari s'est en effet dit « assez favorable » à cette proposition de la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse. Le ministre chargé des Transports a rappelé qu'une telle expérience avait été menée au moment du déconfinement.

Début mai, «on a pu détecter le nombre de personnes qui portaient le masque», explique-t-il. «C'est comme ça qu'on a pu savoir que 95% des usagers des transports portaient bien le masque», ajoute le ministre. En effet, entre le 11 mai et le 12 juin, la RATP et Île-de-France Mobilités ont expérimenté une technologie française de détection du port des masques dans la station Châtelet-Les Halles. L'objectif était de «mesurer la part de voyageurs respectant l'obligation du port du masque dans les transports en commun», indique la RATP. «Développée par Datakalab, startup en Intelligence Artificielle 100% française, la technologie permet d'obtenir en temps réel le nombre exact et le pourcentage de personnes masquées ou non dans les espaces concernés», explique l'exploitant des transports en commun francilien.

(...)

(Selon la CNIL) Le gendarme des données personnelles, le «développement incontrôlé» de cette technologie «présente le risque de généraliser un sentiment de surveillance chez les citoyens, de créer un phénomène d'accoutumance et de banalisation de technologies intrusives, et d'engendrer une surveillance accrue, susceptible de porter atteinte au bon fonctionnement de notre société démocratique».

### **13- Shoshana Zuboff : « Nous avons besoin de nouveaux droits pour sortir du capitalisme de surveillance » (Revue en ligne AOC)**

<https://aoc.media/entretien/2020/10/23/shoshana-zuboff-nous-avons-besoin-de-nouveaux-droits-pour-sortir-du-capitalisme-de-surveillance/?loggedin=true>

En entier :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Shoshana-Zuboff.pdf>

Avançons maintenant, très rapidement, vers le XXI<sup>e</sup> siècle, le siècle du numérique. Nous sommes dans la Silicon Valley, parmi les start-up, en l'an 2000 ou 2001. Il s'y produit ce qu'on appelle « l'effondrement de la bulle Internet » : le marché se rend compte que toutes ces petites start-up ont été surévaluées. Les investisseurs se retirent et beaucoup de start-up font faillite. Cela s'explique en partie par le fait qu'elles n'ont pas trouvé de moyen de monétiser leurs activités. Elles sont sur Internet, elles ont des clients et elles offrent des produits et des services, mais elles ne gagnent pas d'argent : elles n'ont pas trouvé leur marchandise fictionnelle. Pendant un moment, ça a été la panique dans la Silicon Valley. Quelle sera la « marchandise fictionnelle » de la nouvelle économie, qui pourra être vendue et achetée, qui produira ex nihilo des revenus et du profit ? Personne, personne ne savait. Personne ne comprenait. Personne n'avait la réponse. C'est là le tournant de la nouvelle forme de capitalisme que vous appelez le « capitalisme de surveillance » ?

Exactement, et voilà comment s'est opéré ce tournant. La réponse – et c'est Larry Page qui l'a formulée en 2001, je crois, pour Google – c'était ce qu'on a appelé « les données personnelles ». Mais plus précisément, c'était l'expérience humaine personnelle. À un moment donné, on a compris que l'expérience humaine personnelle était le nouveau bois vierge, la nouvelle forêt, la nouvelle prairie inexploitées – pouvant être monétisée et transformée en marchandise fictionnelle. Une nouvelle source de matière première qui pouvait être revendiquée unilatéralement et qui pouvait être introduite dans la dynamique du marché. Donc, à la place de la nature, c'était la nature humaine : notre expérience personnelle. Et par là-même, ce qui s'est passé, c'est qu'on a considéré l'expérience humaine personnelle comme une matière première disponible, traduite en données comportementales par les processus informatiques de ces entreprises.

(...)

Les données comportementales prétendent confidentielles, qui circulent dans les chaînes d'approvisionnement, où vont-elles ? Eh bien, comme toutes les matières premières, elles vont dans une usine. Mais c'est une usine de l'ère numérique, nommée « intelligence artificielle », « apprentissage machine » ou « apprentissage automatique ». Et ce qui se passe dans cette nouvelle forme d'usine, c'est la même chose que ce qui se passe dans toutes les usines : on fabrique des produits. Sauf que dans le cas présent, ce sont des produits informatiques.

(...)

Et c'est ainsi que j'ai pu comprendre le surplus comportemental. C'est cela que monétise le capitalisme de surveillance. Car il s'avère que ce qui se trouve dans ces chaînes

d'approvisionnement ne se limite pas aux « informations personnelles », que je donne sciemment à Google, Facebook, Amazon, Microsoft, Twitter ou autre. Ces informations personnelles que je donne sciemment en échange de services gratuits ne représentent qu'une infime partie des informations qu'ils ont sur moi. Leur modèle repose sur le fait que, bien au-delà de ces seules informations personnelles, ils passent en revue chacune des empreintes que je laisse dans le monde numérique, chaque trace que je laisse de mon activité sur Internet, où que ce soit. Ils extraient toutes ces traces et les analysent pour leurs signaux prédictifs.

(...)

Oui, et un an plus tard, lorsque Facebook est apparu, la collecte d'informations ne s'est pas cantonnée à ce que vous dites dans un post. Elle s'est rapidement étendue au fait que vous y utilisez des points d'exclamation, ou des puces. Ce n'est pas seulement les photos de votre visage qui vous taguent, c'est l'analyse des muscles de votre visage pour déceler les micro-expressions, parce que celles-ci trahissent vos émotions et que vos émotions prédisent fortement votre comportement. Et puis c'est la saturation des couleurs des photos, pas seulement le contenu des photos. Toutes ces données, ce sont des surplus comportementaux, qui donnent des informations. En tant qu'utilisateurs, nous ne pouvons pas les identifier, et nous n'avons aucune idée de la manière dont ils sont extraits.

Je résume : ce qui entre dans les tuyaux du capitalisme de surveillance, ce qui arrive dans ses nouvelles usines, c'est en partie des informations que nous avons sciemment données (les « données personnelles »), mais ce sont surtout ces énormes flux de surplus comportementaux qu'ils nous soustraient. Cela a commencé avec nos traces laissées en ligne, mais maintenant, cela s'étend à tous nos comportements, à tous nos déplacements, c'est le fondement de la révolution de la mobilité. En effet, si le smartphone a été inventé, c'est parce que le smartphone est devenu la mule du surplus comportemental. Chaque application que l'on installe sur son téléphone transmet le surplus comportemental – en même temps que les informations que vous avez données à l'application – dans ces « agrégateurs », dans leurs chaînes d'approvisionnement : la localisation du microphone, la caméra, les contacts, tout cela.

(...)

Et c'est là que l'on fait erreur. Le fait que notre attention soit sollicitée par l'écran est un effet, non une cause. Et c'est là que l'idée d'économie de l'attention s'effondre. Le fait que notre attention soit hypnotisée, les phénomènes dit d'addiction, tous ces phénomènes sont les effets d'une cause, tout comme la désinformation. Notre vulnérabilité à la désinformation est un effet d'une cause.

Or la cause de ces effets est la logique économique que j'appelle le capitalisme de surveillance, avec ses lois d'airain et ses impératifs économiques. Et l'effet, c'est que le surplus comportemental est maximisé par une plus grande mobilisation de l'attention. Ainsi, le surplus comportemental – la maximisation de l'extraction du surplus comportemental – est un impératif économique. Les économies d'échelle sont un impératif économique.

La mobilisation de l'attention est seulement un moyen d'atteindre cet objectif. Ici aussi, en réfléchissant au surplus comportemental plutôt qu'à l'économie de l'attention, on s'aperçoit que d'énormes volumes de surplus comportementaux sont extraits à notre insu, sans que nous en ayons conscience et, surtout, sans que nous y prêtions attention. Et c'est pourquoi j'appelle cela « capitalisme de surveillance » : c'est parce que cela doit se produire d'une manière qui nous est cachée pour être efficace. Si nous le savions, nous y résisterions.

(...)

Le principe est que la dynamique du capitalisme de surveillance est orientée vers la collecte de la totalité des données, parce que la totalité des données mène à une certitude parfaite. On a vu que le capitalisme de surveillance avait mis en place des usines de calcul, traitant le surplus comportemental, pour en tirer quoi ? Des produits de prédiction (predictive products). Ces produits de prédiction sont vendus sur des marchés à terme comportementaux (behavioral futures markets). Je les ai aussi appelés « marchés à terme humains » (human futures markets) parce que ce sont des marchés qui négocient des contrats à terme humains, tout comme nous avons des marchés pour négocier des contrats à terme sur la poitrine de porc ou sur le pétrole ou sur le blé. Alors, qu'est-ce

qui se vend sur ces marchés à terme humains ? Eh bien, en gros, on vend de la certitude. C'est à cela que les programmes de prédiction aspirent : des résultats fiables pour vendre de la certitude

(...)

La concurrence pour la certitude devient un domaine toujours plus intrusif. Elle apprend à influencer notre comportement, non seulement à observer mais à intervenir activement dans le cours de nos vies ordinaires et à les régler en s'y insinuant de diverses manières – indices subliminaux, nudges, dynamiques de comparaison sociale artificielles, microciblages psychologiques, gamification, récompenses et punitions en temps réel. Tout cela, ce sont des techniques, des mécanismes utilisés sur le web et en dehors du web, dans le monde physique, pour influencer notre comportement, pour pousser notre comportement dans une certaine direction. Cela maximise la certitude, cela maximise les résultats attendus des prédictions et devient donc plus lucratif dans la compétition pour la certitude. Il s'agit donc d'un tout nouveau domaine, qui relève d'économies d'actions.

(...)

On pourrait vous objecter que ces dispositifs d'influence ne datent pas des années 2000, mais remontent à bien plus loin.

Les gens me disent en effet souvent : « Nous avons de la publicité persuasive depuis le milieu du XIXe siècle. Il n'y a rien de nouveau là-dedans ». Ce genre de choses me rend folle, parce que c'est la rengaine « plus ça change, plus c'est la même chose ». Mais non, ce n'est pas « la même chose » ! Il faut être attentif aux circonstances matérielles toujours changeantes dans lesquelles la vie humaine se déploie. Et ces circonstances matérielles produisent un changement qualitatif, et pas seulement quantitatif, dans les conditions d'existence. Il est très dangereux de dire « Oh, ce n'est que de la persuasion ». Nous disposons maintenant d'une infrastructure numérique ubiquitaire qui imprègne nos vies en ligne et nos vies dans le monde réel. Et cette infrastructure omniprésente peut être mobilisée pour influencer notre comportement, nos attitudes, nos pensées, nos sentiments. Et cela est absolument sans précédent.

(...)

S'il n'y avait pas eu de financiarisation, je ne suis pas sûre que le capitalisme de surveillance aurait pu voir le jour. La financiarisation a grandement participé à insinuer dans la mentalité humaine l'idée selon laquelle le capitalisme tournerait moins autour de la vente de biens et de services que sur des activités complètement dérivées – sur des sortes de produits dérivés, des valeurs plus abstraites, dérivées de vrais produits et services. En effet, c'est à ce moment-là que les entreprises ont commencé à gagner de l'argent non plus sur leurs produits, mais sur le financement de leurs produits. Les entreprises ont commencé à gagner de l'argent non plus grâce à leurs services, mais grâce à leurs investissements de portefeuille dans des produits financiers – ce qu'elles pouvaient se permettre grâce au capital généré par leurs services. Voilà comment la financiarisation nous a appris à penser la capitalisation comme étant intrinsèquement parasitaire et dérivée.

Le capitalisme de surveillance va plus loin dans cette voie. Toute la logique d'accumulation – la richesse s'accumulant effectivement dans le capitalisme de surveillance – est entièrement dérivée, entièrement parasitaire. Cela commence par un surplus comportemental arraché à notre expérience. Notre expérience, en tant que telle, n'a aucun intérêt pour le capitalisme de surveillance. Guérir ma maladie, cela n'a aucun intérêt. Les capitalistes de surveillance veulent juste savoir ce que je cherche sur le web au jour le jour. M'aider à obtenir un prêt hypothécaire équitable, cela n'a aucun intérêt. Ils veulent seulement savoir le travail que j'ai fait pour essayer d'obtenir un prêt hypothécaire. Qu'est-ce que j'ai cherché ? Et comment cela se combine-t-il à mes données démographiques, à mon crédit et à mes achats ? Ils font tout cela en créant des profils sur moi. Mais personne ne revient en arrière pour dire : « Hé, laissez-moi vraiment vous aider à obtenir un prêt hypothécaire honnête pour vous et votre famille. » Cela n'a absolument aucun intérêt pour eux. C'est pourquoi je parle de surplus comportementaux « arrachés » : ce qui reste derrière, c'est la



carcasse de nos vies présentes. C'est comme prendre l'ivoire d'un éléphant. Ce qui reste, c'est moi et ma vie avec tous mes problèmes et mes difficultés.

(...)

Nous connaissons les objectifs visant à remplacer la démocratie par une gouvernance informatique, par une gouvernance algorithmique. Nous avons déjà bien vu cela, dans de nombreux cas, et ce n'est qu'un début. Nous connaissons les objectifs de la modification des comportements. Nous voyons les effets de la désinformation, nous voyons les effets de l'addiction. Nous en voyons les effets chez nos enfants : diminution de l'identité, de la capacité de jugement moral indépendant. Nous sommes face à ce chaos. Dans mon pays, en ce moment, le chaos dans lequel nous nous trouvons à l'approche de cette élection très importante est dû à 100 % aux externalités du capitalisme de surveillance.

(...)

Et je soutiens que les marchés, le commerce de l'avenir humain, entraînent également des dommages qui sont intolérables pour la démocratie. Nous pouvons donc rendre ces marchés illégaux.

Et si nous le faisons, nous supprimons complètement les incitations financières. Nous éliminons de toute cette sphère ce que j'appelle le « dividende de la surveillance »

(...)

Avant le pouvoir instrumentarien, on considérait comme un droit élémentaire le fait que je sois le seul à connaître mon expérience personnelle – et peut-être que je la partage avec un ami, ou avec ma famille, ou avec mon partenaire, mais c'est moi qui décidais. Je savais et je décidais. Et il n'y avait pas vraiment matière à contestation à ce sujet, car la vie humaine était ainsi faite. Les humains ont une vie limitée dans le temps : on mourait, parfois nos vies étaient traduites en histoire ou en mythe, et puis plus tard il restait des photos et des lettres... Le fait de savoir quand décider qui sait ou ne sait pas ne devait pas être codifié en un droit juridique formel.

Mais maintenant, c'est le cas. Les droits sont codifiés dans l'histoire, tout comme le droit à la liberté d'expression a été codifié dans l'histoire. Je veux dire que quiconque est né sans handicap particulier peut parler. Si vous êtes en bonne santé d'un point de vue physiologique, vous pouvez parler. Vous n'avez pas besoin d'un droit à la parole, pas plus que vous n'avez besoin d'un droit de vous lever et de vous asseoir (tant que vous êtes en bonne santé). Mais à un certain moment de l'histoire de l'humanité, à cause de la pression politique, de la nature changeante de la société et nos conditions d'existence, nous avons dû codifier un droit à la liberté d'expression. Et nous l'avons fait.

Maintenant, au XXI<sup>e</sup> siècle, nous devons définir un droit qui garantisse à chacun la souveraineté sur son expérience personnelle – à savoir : je connais et je décide qui connaît mon expérience personnelle. Si je veux que mon expérience personnelle soit traduite en données, et si je veux donner ces données à un groupe qui travaille sur une forme particulière de cancer, ou à un groupe qui cherche à trouver des solutions contre la pauvreté dans mon quartier ou dans ma communauté, ce sont des décisions que je prends.

## **14- Contre la voiture autonome et connectée. Par Celia Izoard autrice de « Lettres aux humains qui robotisent le monde : merci de changer de métier » (éditions de la dernière lettre, 2020)**

Par Celia Izoard

A l'occasion de la publication de Lettres aux humains qui robotisent le monde : merci de changer de métier (éditions de la dernière lettre, 2020), de la chercheuse et journaliste Celia Izoard, nous republions la lettre qui ouvre ce recueil. Une adresse qui interroge la responsabilité du développement et du déploiement technique sur la société et qui va bien au-delà des enjeux du seul véhicule autonome.

<http://carfree.fr/index.php/2020/10/26/lettre-aux-ingenieurs-du-vehicule-autonome/>

### **Lettre aux ingénieurs du véhicule autonome**

Publié le 26 octobre 2020 par Carfree

<http://carfree.fr/index.php/2020/10/26/lettre-aux-ingenieurs-du-vehicule-autonome/>

(...)

nous, « public », « usagers », « simples citoyens », avons été placés devant le fait accompli. Ou plus exactement, comme c'est la règle en matière de nouvelles technologies, le débat n'a pas existé, car la technologie n'est pas censée être politique. C'est juste « le progrès », « les avancées », « l'évolution ». Il n'existe ni lieu ni moment pour en débattre.

(...)

En marge du procès qui a opposé au printemps 2019 les entreprises Uber et Waymo, on apprend qu'Uber a dépensé, durant l'année 2016, près de 20 millions de dollars par mois pour développer ces véhicules. Si c'est ça le progrès, alors le progrès est manifestement le nom qu'on donne au bon vouloir des milliardaires des Silicon Valley, que les technocrates de tous les pays semblent retranscrire fiévreusement en politiques nationales dans la minute, de peur de rater une marche sur l'escalier de la croissance. Et à l'heure où les conséquences de ce genre de choix n'ont jamais été aussi lourdes, ayant d'emblée des répercussions planétaires, à l'heure où il serait le plus nécessaire de prendre le temps de réfléchir à ce que nous faisons, ce progrès s'accélère, du fait d'une concentration de pouvoir et de capitaux inédite dans l'histoire humaine.

(...)

En France, les sociétés d'investissement et les leaders de la tech ont largement réussi leur travail de lobbying, puisque l'objectif de l'État est désormais de faire circuler d'ici 2022 des véhicules autonomes de niveau 4 et des bus sans conducteur. En 2019, sans le moindre débat sur l'utilité sociale des véhicules autonomes, la loi d'orientation des mobilités autorise le gouvernement, par ordonnance, à construire le cadre législatif permettant la conduite sans conducteur. Et tout le monde doit s'y mettre. Des batteries d'experts planchent désormais sur une refonte du permis de conduire, du régime de responsabilité et d'assurance. Il faut créer un arsenal de lois et de garde-fous destiné à juguler les excès de la collecte de données et les cyberattaques. Standardiser les routes de l'Europe entière pour les rendre plus aisément intelligibles aux milliers de capteurs des voitures ou camions autonomes. Il faut déployer une infrastructure de big data, avec des dizaines de milliers d'antennes, de serveurs et de calculateurs sur le bord des routes, pour faire fonctionner à plein les potentialités de cette technologie en connectant les feux rouges, les panneaux d'information, les véhicules entre eux, etc.

Et, donc, pourquoi ? Pourquoi, à l'heure où le réchauffement climatique semble déjà dépasser les prévisions les plus pessimistes du Giec, où la perspective de mégafeux et de robinets à sec, même dans des climats tempérés comme le nôtre, se rapproche dangereusement – pourquoi la première urgence serait-elle de faire rouler des véhicules sans conducteur ? Pourquoi, dans un monde empoisonné par le chômage et la pollution, n'y aurait-il rien de plus urgent que de mobiliser les universités et les centres de recherche les plus prestigieux, d'impliquer, bientôt, toute la société,

dans le but d'accomplir cette prouesse : faire conduire les véhicules par des machines ?

À l'origine, vous le savez, les véhicules autonomes ont été financés parce que l'armée américaine préfère envoyer des robots que des GI faire la guerre au Moyen-Orient. C'est plus acceptable pour l'opinion publique.

Et ensuite : parce qu'Elon Musk, le patron de Tesla, trouvait ça cool que lui et ses amis n'aient plus à perdre leur temps au volant quand ils sont coincés dans les embouteillages de la baie de San Francisco.

Et puis : parce qu'Anthony Levandowski, inventeur de la Google Car, a ce rêve mystique d'un monde dont les robots auraient pris le contrôle (et a même fondé la première Église consacrée au culte d'une divinité fondée sur l'intelligence artificielle).

(...)

Or un véhicule autonome pourrait générer, selon le patron d'Intel, environ 40 téraoctets de données, soit l'équivalent de 80 disques durs d'ordinateur, pour huit heures de conduite : « En circulation, chacun de ces véhicules produira autant de données que 3 000 utilisateurs d'Internet. Aussi : la plupart des observateurs sont d'accord sur le fait que les véhicules autonomes, en faisant baisser d'environ deux tiers le coût d'un déplacement en taxi ou en supprimant la « perte de temps » liée à la conduite de sa propre voiture, risquent fort d'encourager la surmobilité, en faisant grimper en flèche le nombre de déplacements et de kilomètres parcourus. C'est la définition de « l'effet rebond », concept inventé par l'économiste et logicien Jevons pour nommer le paradoxe qu'il avait découvert au XIXe siècle : les gains énergétiques permis par l'introduction de la machine à vapeur dans l'industrie, loin de donner lieu à une économie globale d'énergie, avaient au contraire intensifié sa consommation. Pourquoi ? Parce qu'elle avait aussi permis la multiplication de nouvelles usines. Pour tester l'effet rebond des véhicules autonomes, une équipe de l'université de Berkeley a offert à plusieurs familles le service d'une voiture avec chauffeur soixante heures par semaine. Cela permettait de simuler le confort apporté par un véhicule autonome, capable de se conduire et d'aller se garer tout seul. Résultat : les distances parcourues par ces familles ont augmenté de plus de 80 % ! Sans surprise, elles ont été incitées à se déplacer plus du fait de la possibilité d'utiliser le temps du trajet pour soi, de ne pas avoir à chercher une place, de ne pas avoir à conduire après avoir bu, etc.

(...)

On ne peut pas non plus avancer comme un bienfait social le fait que des start-uppeurs de Toulouse ou de Grenoble vont pouvoir, grâce à la commande publique de véhicules autonomes, ramasser un paquet d'argent. On ne peut pas non plus motiver des bataillons de jeunes chercheurs et ingénieurs comme vous, potentiellement idéalistes, qui n'ont aucune envie de voir grandir leurs enfants sur une planète à +5°C, à venir fabriquer de la pure surenchère technologique – eh oui, car l'acceptabilité sociale est aussi indispensable pour nous faire consentir qu'elle l'est pour vous mobiliser à travailler. Il faut donc inventer une histoire, et cette histoire, c'est celle du transport collectif écologique . Les industriels ont donc emballé ce mégaprojet industriel dans des éléments de langage, lesquels ont été repris par les responsables politiques, puis par les journalistes, comme s'ils allaient de soi.

(...)

L'autre argument en faveur des véhicules autonomes est celui de la sécurité routière – c'est le slogan de Waymo, « Nous créons le conducteur le plus expérimenté de tous les temps ». Quoi de plus nécessaire, en effet, que de remédier à l'hécatombe qui dure, dans certains pays, depuis cinquante ans ? Mais même les plus fervents partisans des véhicules autonomes s'accordent sur le fait que c'est seulement lorsque tous les véhicules seront conduits automatiquement et que plus personne ne tiendra le volant que les bénéfices en matière de sécurité se feront sentir. Qu'est-ce que ça signifie en pratique ? Qu'on nous prépare peut-être une période d'une décennie pendant laquelle nous pourrions assister à de nouveaux types d'accidents dus au fait que des conducteurs un peu rouillés doivent reprendre le volant, ou à l'incompréhension entre humains et ordinateurs sur les routes : incapacité des systèmes à percevoir ou à interpréter les signes de tête, hésitations, regards. Pendant cette période, il y a fort à parier que les accidents seront toujours imputés au facteur

humain (le FHF, comme on dit chez vous), et interprétés selon l'idée qu'il faut aller au plus vite vers un trafic 100 % autonome. En d'autres termes, si cela ne fonctionne pas, c'est parce qu'on n'est pas encore allés assez loin.

(...)

Revenons donc aux fondamentaux. Très concrètement, quelle est la principale utilité des véhicules autonomes que vous développez ? C'est d'abaisser le coût du transport. Étant donné que la paie des chauffeurs représente environ 40 % du coût du fret de marchandises, les grandes entreprises du secteur s'attendent avec cette innovation à une baisse des prix spectaculaire qui avantagerait encore davantage la route par rapport au ferroviaire. Ce qui va inciter à faire circuler plus de camions. Et donc plus de produits. Et vous savez bien, aussi, que l'une des principales raisons d'être des véhicules autonomes est d'offrir une réponse au problème du « dernier kilomètre » à des groupes tels qu'Amazon, eBay ou Alibaba, qui cherchent à tout prix à faire baisser le coût de la livraison en fin de parcours, là où elle est la plus chère parce qu'elle ne permet pas de faire des économies d'échelle. Conséquence prévisible, les frais de port du commerce en ligne baissent, le nombre de commandes explose, les gens achètent avec le pouce, encore plus vite, encore plus de chips au piment équitable du Paraguay, de coques de téléphone Jackie Chan ou le papier toilette qu'ils auraient pu aller chercher au magasin d'à côté. Donc tout cet argent, tous ces fonds de recherche spéciaux débloqués par l'Union européenne vont servir à transporter des marchandises pour moins cher – donc plus de marchandises. Je ne sais pas où vous en êtes de votre réflexion sur le changement climatique, mais on peut peut-être tomber d'accord sur le fait que c'est probablement ce qu'on peut imaginer de pire.

Autre usage important du véhicule autonome : baisser le coût de la manutention sur les sites industriels, en déplaçant plus vite et pour moins cher les consommables et les pièces d'assemblage dans les usines, les palettes dans les entrepôts logistiques, les camions chargés de sable bitumineux dans les mines de l'Alberta (l'une des premières utilisations du véhicule autonome). Là encore, on saisit bien l'intérêt qu'y trouvent les actionnaires, mais on ne voit pas trop comment ça n'aggraverait pas l'impasse écologique dans laquelle on se trouve.

Vous connaissez peut-être Antonio García Martínez ? Ancien analyste financier chez Goldman Sachs, il a créé une start-up rachetée par Twitter, s'est fait embaucher par Facebook avant de tout plaquer (avec pas mal d'argent en poche). Sur la Silicon Valley, dont il décrit le quotidien dans un best-seller intitulé Chaos Monkeys, il fait ce commentaire lapidaire : « Chaque fois que je rencontre quelqu'un d'extérieur à la Silicon Valley – quelqu'un de normal –, je peux trouver dix entreprises qui travaillent comme des dingues pour lui piquer son job [20]. » Et même si je sais que vous ne le diriez pas en ces termes, c'est ce que vous êtes en train de faire. La technologie que vous développez est l'instrument d'une guerre de classes. Une guerre silencieuse dans laquelle la bourgeoisie entrepreneuriale du numérique œuvre, le plus souvent sans s'en rendre compte et en toute bonne conscience, contre la majorité des travailleurs et travailleuses.

(...)

Perfectionner les véhicules autonomes, c'est, consciemment ou inconsciemment, participer à cette guerre entre « les gens qui diront aux ordinateurs quoi faire, et les gens à qui les ordinateurs diront quoi faire », pour reprendre la formule de Marc Andreessen, fondateur du navigateur Web pionnier Netscape.

(...)

En pratique, le plus souvent, vous êtes jeunes, vous êtes plutôt protégés socialement, et vous pourriez prendre des risques. Les ingénieurs qui ont rejoint la coopérative de L'Atelier paysan font un boulot formidable pour promouvoir l'autonomie des agriculteurs (et pas celle des tracteurs). Ils mettent au point des machines simples, sans électronique, visant à préserver les sols et le confort de travail des paysans. Ils diffusent en open source des plans de conception d'outils hors normes, adaptés aux petites exploitations, ils organisent des stages pour réparer ou fabriquer ces outils ; tout ça pour aider les agriculteurs à ne pas entrer dans une spirale d'endettement et à ne pas suivre comme des zombies les avancées de l'agriculture 4.0 qui condamne la majorité d'entre eux. Aussi : vous pourriez vous demander quels problèmes appellent des solutions techniques, et

constater humblement que certaines questions, telles que le réchauffement climatique ou l'absurdité d'une grande partie des jobs du monde contemporain, exigent avant tout des solutions politiques, qui nécessitent d'être débattues par le plus grand nombre.

Bien sincèrement,  
Celia Izoard

Celia Izoard est journaliste au sein de la revue Z et de Reporterre. Dans ses enquêtes et ses analyses, elle élabore une critique des nouvelles technologies au travers de leurs impacts sociaux et écologiques. Elle est notamment co-auteure de *La machine est ton seigneur et ton maître* (Agone, 2015) et de *La liberté dans le coma* (Groupe Marcuse, La Lenteur, rééd. 2019). Elle a aussi réalisé une nouvelle traduction de 1984 de George Orwell et traduit de nombreux ouvrages (Howard Zinn, David Noble...). *Merci de changer de métier* (éditions de la dernière lettre, 2020) est son plus récent titre.

## Un livre à lire

Le dernier livre des Éditions de la dernière lettre vient de paraître en librairie  
Les véhicules autonomes sont-ils compatibles avec la lutte contre le changement climatique ? Qui veut des robots-compagnons pour s'occuper des personnes âgées ? L'usine automatisée est-elle le rêve des employés, ou celui des chefs d'entreprise ?

Interpeller directement des chercheurs, ingénieurs et startupper sur les implications politiques de leur activité, tel est l'objet de ce livre, composé de lettres ouvertes rédigées dans un style piquant, qui mêle la satire et l'analyse. Celia Izoard ouvre ici un dialogue avec les concepteurs des nouvelles technologies pour les interroger sur le sens de leur travail et analyser l'impact social et écologique des grands projets industriels de la décennie, dans un monde en proie à la crise climatique et à l'exploitation au travail. Elle les enjoint à « changer de métier », à l'instar d'Olivier Lefebvre, salarié d'une start-up de véhicules autonomes qui raconte à la fin de l'ouvrage son chemin vers la démission.

Au travers de ces trois lettres ouvertes, Celia Izoard invite les non-spécialistes à s'emparer des enjeux sociaux de la recherche scientifique et de l'innovation, véritable point aveugle de la démocratie.

### L'autrice

Celia Izoard est journaliste au sein de la revue Z et de Reporterre. Dans ses enquêtes et ses analyses, elle élabore une critique des nouvelles technologies au travers de leurs impacts sociaux et écologiques. Elle est notamment co-auteure de *La machine est ton seigneur et ton maître* (Agone, 2015) et de *La liberté dans le coma* (Groupe Marcuse, La Lenteur, rééd. 2019). Elle a aussi réalisé une nouvelle traduction de 1984 de George Orwell et traduit de nombreux ouvrages (Howard Zinn, David Noble...).

9 euros / ISBN 978249110908

Éditions de la dernière lettre (diffusion Belles Lettres)

Format : 11 x 18 cm, 136 pages

**15- Lundi Matin : TECHNOPOLICE ET SMARTCITY, avec Félix**

## Treguer, Matthieu Adam et Hervé Rivano à écouter dans Lundi Matin

<https://lundi.am/Technopolice-et-Smartcity>

Déploiement de la 5G, drones, reconnaissance faciale, capteurs sonores, big data, GAFAM et transformations mercantiles de la ville, l'enfer est sur terre, il est souvent bardé de technologie et on peut toujours le faire reculer.

Cette semaine Mayday donne la parole à ceux qui travaillent depuis des années sur ces questions. Felix Treguer de la Quadrature du net nous présente les technologies de surveillance aujourd'hui déployées dans l'espace urbain et plus globalement cette tendance qu'ont les gouvernements à trouver des solutions aux problèmes qu'ils se posent dans la course à l'innovation. Matthieu Adam et Hervé Rivano reviennent sur l'idée de smartcity à partir de la capture des données par les GAFAM notamment. Une captation qui produit des transformations spatiales dont ils parlent plus largement dans l'ouvrage « le capital dans le cité » qui vient de sortir aux éditions Amsterdam Enfin, il est aussi question d'illectronisme, d'Amish et de personnes en lutte contre la 5G et son monde.

## 16 - Le capitalisme numérique, un féodalisme des temps modernes. Au sujet du livre « Technoféodalisme » de Cédric Durand, Editions Zones PAR ROMARIC GODIN ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020

<https://www.mediapart.fr/journal/economie/041020/le-capitalisme-numerique-un-feodalisme-des-temps-modernes>

Ce travail est entamé avec brio par l'économiste Cédric Durand dans son dernier ouvrage, *Technoféodalisme*, paru en septembre aux éditions Zones. Celui-ci décortique le fonctionnement de l'économie numérique pour mettre en lumière les rapports sociaux qu'elle suppose. Des rapports qui, selon lui, s'apparentent à l'économie féodale, non pas de manière superficielle mais profonde. Le lien entre les multinationales du numérique et la population est celui de la classe seigneuriale avec les serfs, et leur comportement productif relève davantage de la prédation féodale que de la concurrence capitaliste. (...) Les sources de cette régression sont à rechercher dans l'idéologie qui s'est imposée dans les années 1990-2000 et qui, au nom de l'espoir technologique, a permis de renforcer et d'accélérer le mouvement néolibéral à l'oeuvre depuis déjà deux décennies

(...)

Car le consensus de la Silicon Valley formule les mêmes exigences que celui de Washington : la mise au service du capital de l'État ; les « réformes structurelles » de flexibilisation du travail et des marchés, et de financiarisation. Mais le tout est enrobé dans un discours reprenant les thèmes utopiques des années 1970, qui vise à redonner confiance dans la force du capitalisme. D'où l'insistance sur la « destruction créatrice » perçue comme le moyen de cette régénérescence.

(...)

« Les îlots de Silicon Valley ont besoin d'un océan de non-Silicon Valley pour subsister. » D'où les inégalités sociales et géographiques ignorées d'un consensus qui n'y voit que le lot des « perdants » dans la « destruction créatrice ».

(...)

Pourquoi ? Pour le comprendre, Cédric Durand explore la nature de la « *domination numérique* ». Tout commence avec le modèle économique commun à tous les acteurs de l'économie numérique : l'utilisation des données et leur traitement par des algorithmes qui gagnent en précision à mesure que les données sont plus nombreuses. « *Quel que soit le business d'origine, les stratégies de conquête du cyberspace ont désormais toutes le même objet : prendre le contrôle des espaces d'observation et de captation des données issues des activités humaines.* »

(...)

Cette logique d'expansion dirige tout et fait rapidement disparaître le rêve hippie dont est issue l'idéologie californienne. La gouvernance algorithmique cherche à produire en permanence du prévisible et, pour ce faire, elle enserme l'individu « *dans un monde d'où l'on se s'échappe pas* ». On retrouve là l'idée du « *capitalisme de surveillance* » de Shoshana Zuboff, mais Cédric Durand va plus loin : « *Ce qu'il s'agit de capturer, ce ne sont pas fondamentalement les données elles-mêmes, mais bien ce qu'elles recèlent de puissance sociale* ». Autrement dit, en possédant des données, on ne se contente pas de les lire, on les exploite pour créer un au-delà, de nouveaux « services », de nouveaux produits, de nouvelles dépendances. *C'est ce phénomène qui permet d'utiliser la puissance collective pour la rendre sous forme de pouvoir.* Et c'est bien ici que l'on retrouve la question du féodalisme. Les plateformes deviennent des fiefs, non seulement parce qu'elles vivent de leur « *territoire numérique* » peuplé de données, mais aussi parce qu'elles exercent un verrouillage du pouvoir sur des services qui, parce qu'elles sont précisément issues de la puissance sociale, sont désormais jugés indispensables.

« *Les services que nous vendent ces entreprises consistent pour l'essentiel à retourner notre puissance collective en information adaptée et pertinente pour chacun d'entre nous et, de la sorte, à attacher notre existence à leurs services* », résume Cédric Durand.

(...)

Or, comme le montre Cédric Durand, ce capitalisme n'en a plus que les atours. On ne peut pas résumer l'économie politique du numérique à un simple jeu de concentration de capitaux qui pourrait être entravé par des régulations, à la façon des lois anti-trusts du début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette thèse défendue par les économistes néolibéraux aujourd'hui fait fi de la spécificité de la rente numérique, qui constitue un changement de nature du mode de production. C'est faire fi d'un rapport de dépendance entre les individus et les plateformes. *Certes, il est formellement possible de se passer de ces services, mais c'est au prix d'une « marginalisation sociale », exactement comme les serfs devaient fuir pour se libérer du domaine seigneurial.* Dès lors, la capacité d'extraction de valeur n'est plus « économique », en étant le choix d'individus libres, c'est un phénomène de « *capture* » et de « *prédation* » où l'on doit payer son écot pour vivre « normalement ». Cette contrainte n'a plus rien à voir avec le marché. « *Les grands services numériques sont des fiefs dont on ne s'échappe pas* », indique l'auteur

(...)

Le capitalisme contemporain pourrait donc entrer dans une époque qui rappelle le féodalisme des « temps modernes », où la rente a changé de nature, en s'appuyant sur l'État, tout en laissant une place croissante au capitalisme naissant. Avec le numérique, c'est une évolution de ce type qui semble se constituer, où les Gafam prennent la place des États. »

**17- Sur les applis de rencontres, “la déception est d'autant plus cuisante que l'injonction au couple et à la sexualité reste forte”, article Télérama**

Guillemette Odicino

<https://www.telerama.fr/idees/sur-les-applis-de-rencontres-la-deception-est-dautant-plus-cuisante-que-linjonction-au-couple-et-a-6706967.php#xtor=EPR-164>

« La liste des applications qui résument le partenaire potentiel à des algorithmes ne cesse de s’allonger : après Tinder et le féminin Adopte un mec (avec sa pub qui fait basculer le garçon choisi dans un caddie), sont arrivées Bumble, ou encore Okcupid, venu des États-Unis et s’assurant féministe et queer. Ou encore Fruitz, où il s’agit de symboliser son envie du moment par un... fruit. Alors, sont-ils avec ou sans pépins, ces nouveaux chemins numériques pour trouver de l’amour ou du plaisir ? « Les applis sont le... fruit du capitalisme, via une injonction à la légèreté qui est très compliquée à vivre pour des jeunes qui veulent l’amour, explique la journaliste Renée Greusard. Or il est légitime de vouloir tomber amoureux. » Au lieu de cela, les voilà soumis à une réification, devenant des objets que l’on note. La période est volontiers à l’irrespect, voire au « ghosting » – «une rupture soudaine, de la part d’un partenaire même connu, qui ne répond plus, devient fantôme et vous jette dans une fosse de silence ».

## **18- Le cybercrime en hausse: même une machine à café peut extorquer son propriétaire**

<http://www.francesoir.fr/societe-science-tech/le-cybercrime-en-hausse-meme-une-machine-cafe-peut-extorquer-son-propretaire>

Martin Hron, chercheur principal chez le fournisseur de sécurité Avast, a publié un article de blog le 25 septembre, pour décrire comment une machine à café connectée peut être piratée.

Il a créé un dysfonctionnement massif de l'appareil, qui ne peut être arrêté qu'en payant une rançon ou en débranchant définitivement l'appareil.

L'attaque consiste non seulement en une manipulation du fonctionnement de la machine, mais elle est aussi capable d'allumer en permanence le réchaud et le chauffe-eau de la machine à café. La mauvaise blague ne s'arrête que lorsque l'utilisateur attaqué paie la rançon, ou débranche la prise de courant. La machine est rendue inutilisable, car les dysfonctionnement reprennent si elle est rebranchée.

## **Le numérique dans l'éducation**

19- « N'offrez pas des tablettes aux enfants. » Courrier aux élus d'un Collectif d'associations dont le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels (liste en fin de courrier). Le 12 octobre 2020

20- Lettre ouverte aux organisateurs des États généraux du Numérique pour l'éducation.

Par un collectif d'associations dont le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels. Le 12 Octobre 2020.



## **19- N'offrez pas des tablettes aux enfants.**

**Courrier aux élus de la part d'un Collectif d'associations** dont le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels (liste en fin de courrier). Le 12 octobre 2020

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Noffrez-pas-des-tablettes-aux-enfants-121020.pdf>

(...) Aucune étude indépendante n'est parvenue à démontrer un impact positif du numérique sur les apprentissages, bien au contraire : dans l'étude PISA de 2015<sup>1</sup>, les pays qui ont le plus bas niveau scolaire sont ceux qui utilisent le plus les outils numériques. Sur le terrain, les effets délétères de la surexposition aux écrans sur la jeunesse sont largement constatés partout et également documentés par plus de 1500 études internationales : troubles de l'attention, troubles du sommeil, retard de langage, difficulté de compréhension, retard intellectuel (QI), troubles des apprentissages, troubles DYS, intolérance à la frustration, difficulté à gérer leurs émotions, baisse de l'empathie, violence, cyber-harcèlement, troubles des interactions sociales, isolement, dépression, etc.<sup>2</sup>.

1-OECD, « Students, computers and learning : making the connection ( PISA ) », oecd, 2015.

2-Etudes accessibles sur le site du collectif COSE : [www.surexpositionecrans.org](http://www.surexpositionecrans.org)

De plus en plus de parents d'élèves s'inquiètent de la numérisation de l'école et certains font déjà la démarche de retirer leur enfant des établissements scolaires publics pour les inscrire dans des établissements privés sans écrans, accentuant ainsi les inégalités sociales. Un phénomène déjà bien ancré aux États-Unis où les parents de la Silicon Valley paient l'éducation Waldorf sans écran jusqu'à

14 ans, tandis que dans le public on n'apprend même plus à écrire dans 40 États sur 50. C'est pourquoi certains territoires (voir l'exemple du Loiret ci-dessous) font marche arrière et retirent l'équipement numérique destiné aux enfants.

(...)

### **Expérience du Département du Loiret : l'opération « CarTab' » de 2013 à 2017.**

De 2013 à 2017, dans un collège de la région Centre Val de Loire, tous les élèves et les enseignants ont reçu une tablette de la marque Ipad (550 euros) dans le cadre d'une opération nommée : « CarTab' » pour lutter officiellement contre la fracture numérique. Coût de la facture finale : 600 000 euros soit 1555 euros par élève.

Une enseignante en poste à cette époque-là, a bien voulu partager son expérience : « Les élèves étaient très contents de recevoir une tablette. Cet outil informatique était censé alléger le cartable, réduire la fracture numérique entre les familles et apporter une plus-value pédagogique. Les manuels numériques remplaçant les livres scolaires, beaucoup d'enseignants se sont débarrassés des manuels. Les tablettes étaient soi-disant sécurisées mais très vite les élèves ont réussi à les débrider et à s'en servir pour jouer aux jeux vidéo ou aller sur des sites internet bien éloignés du projet pédagogique initial...

Beaucoup de parents ont commencé à se plaindre :

« C'est une catastrophe, à 1 heure du matin ils sont encore sur des jeux, on n'arrive pas à les faire décrocher... ». Rapidement aussi, les tablettes ont été cassées ou perdues sans possibilité d'en racheter une nouvelle. Il y avait beaucoup de problèmes de connexion et le contenu pédagogique des manuels imposés par l'outil numérique bien souvent, ne convenait pas aux enseignants. La plus-value pédagogique était nulle et même négative. Ce fut un coup de pub énorme sans que les conséquences sur l'enseignement et la santé des élèves ne soient anticipées. Au bout de 3 ans, les tablettes ont été retirées du collège et il a fallu racheter des

livres... Les enseignants qui avaient eu la prudence de garder les anciens manuels scolaires s'en sont félicités ! ».

Les familles ne peuvent pas penser qu'il y a un danger à ce que leur enfant utilise un écran puisqu'il est donné par l'école ! Le problème provient aussi du fait qu'aucun message de prévention n'est donné lors de la remise des outils informatiques : limitation du temps d'exposition en fonction de l'âge de l'enfant, moments pour l'utiliser (pas le matin, pas pendant les repas, pas dans la chambre, pas avant de se coucher : « 4 pas » de Sabine Duflo), information sur les dangers d'internet et sur les contenus inappropriés, normes PEGI pour les jeux vidéo, aide à l'installation de contrôle parental...). Cette distribution généralisée de matériel informatique aux enfants a eu un coût très important sur le plan de la santé psychique et physique des enfants

## **20- Lettre ouverte aux organisateurs des États généraux du Numérique pour l'éducation.**

De la part d'un collectif d'associations dont le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels (liste en fin de courrier)

Le 12 Octobre 2020

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Lettre-ouverte-Etats-Generaux-Poitiers.pdf>

(...)

Compte tenu des enjeux, la question de la place à donner au numérique dans l'éducation mérite un débat sérieux et approfondi, par essence contradictoire. Nous nous étonnons par conséquent du choix des experts auditionnés par la Commission, qui, par leurs fonctions respectives ont, et c'est assez remarquable, tous un intérêt direct ou indirect à prôner la numérisation massive de l'Éducation nationale. Ainsi de Mesdames Marie-Caroline Missir, Directrice générale de Canopé, Caroline Vincent, enseignante à l'INSPÉ d'Aix-en-Provence, et de Messieurs Rémy Challe, Directeur général d'EdTech France, Jean-Marc Merriaux, Directeur général de la Direction du numérique pour l'éducation du Ministère de l'Éducation nationale, Alain Frugière, Président du réseau des INSPÉ, Jean-François Vendramini, Chef de service Numérique éducatif de la région Grand-Est, Frédéric Kerbèche, Chef du service développement et stratégie numérique à la direction de l'éducation et des collèges du conseil départemental du Val d'Oise, Édouard Geray, Directeur général de l'enseignement scolaire, Pascal Bringer, Président de l'AFINEF (Association des entreprises du numérique pour l'éducation et la formation), Nicolas Turcat, Responsable du développement des usages numériques de la Banque des territoires (groupe Caisse des Dépôts), Pierre Schmitt, Directeur technique et innovation de LDE (qui a remporté l'appel d'ore de la région Grand-Est et fournit à ce titre les manuels numériques de tous les lycées 4.0).

(...)

En l'absence d'intervenants capables de porter une voix discordante, les futurs États généraux du Numérique pour l'éducation s'annonceraient comme une vaste opération de prosélytisme et s'inscriraient à ce titre dans la continuité des salons type Educatec/Educatices. Loin d'un échange constructif de diérents points de vue, le seul objectif de ces événements, chaque année plus nombreux, est manifestement de permettre aux industriels du secteur d'assurer la promotion toujours plus large de leurs produits, avec le soutien aché des pouvoirs publics : ministères, académies, collectivités territoriales.

